

MÉMOIRE

“De la nécessité d’étudier l’accessibilité des écritures inclusives aux personnes dyslexiques”

Présenté par **Justine Bulteau**

Effectué au sein du **CNRS**
dans le laboratoire de sciences humaines et sociales Passages



Dans le cadre d’un stage de deuxième année de l’École Nationale Supérieure de Cognitique (**ENSC**) de Bordeaux INP

Sous la direction de
Mélina Germes

- SEPTEMBRE 2021-

Résumé

Ce mémoire présente le travail de recherche que j'ai effectué dans le cadre du stage de deuxième année à l'ENSC au laboratoire de sciences humaines et sociales Passages. Passages est une unité mixte de recherche du CNRS, de l'Université de Bordeaux-Montaigne, de l'Université de Bordeaux et de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. La problématique de mon stage a été construite sur mesure et consiste à étudier l'accessibilité des écritures inclusives aux personnes dyslexiques grâce à la création d'une enquête. Ce document présente notamment la méthodologie mise en place, son organisation et le résultat des recherches.

Abstract

This dissertation presents the research I have done as part of the ENSC second-year internship at the Passages Laboratory for Human and Social Sciences. Passages is a joint research unit of the CNRS, the University of Bordeaux-Montaigne, the University of Bordeaux and the École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. The subject of my study was made up for the internship and my goal was to study the accessibility of inclusive writings to people with dyslexia thanks to the creation of a survey. This document presents in particular the methodology set up, its organization and the results of the research.

Remerciements

Je souhaite remercier toutes les personnes qui ont rendu possible mon stage, qui m'ont soutenue et aidée.

Un énorme merci à Mélina Germes, ma tutrice de stage, qui a cru en mon projet et m'a offert un cadre de travail et d'épanouissement idéal. Merci pour sa bienveillance, tous ses conseils et remarques, sa disponibilité, son aide chaleureuse, la confiance qu'elle a placée en moi et nos discussions passionnantes.

Merci aussi tout particulièrement à Roxane Scavo pour son temps accordé à discuter, m'aider, me conseiller et m'offrir un cadre de travail convivial et bienveillant. Merci pour toutes les informations transmises pour mes futurs projets.

Je tiens aussi à remercier Anaïs de l'association EFFiGiES sans qui ce stage n'aurait été possible. Merci pour ta disponibilité, ton intérêt pour mon projet et la mise en relation avec Mélina Germes.

Merci aussi à la collective ByeByeBinary et à Alpheratz, qui enseigne la linguistique, la sémiotique et la communication à Sorbonne Université. Merci pour votre intérêt, nos échanges et notre collaboration qui m'ont été un véritable soutien.

Merci à Grégoire Le Campion, statisticien et expert en analyse des données au laboratoire Passages, qui m'a été d'une grande aide lorsqu'est arrivée l'analyse des résultats de mon enquête et que je ne savais par quoi commencer. Merci aussi à Pablo Salinas pour son aide lors de la création de mon site web.

Et enfin je souhaite remercier Marina, Zoé et Mathilde, pour leur gentillesse, nos moments de partage et de jovialité.

SOMMAIRE

Résumé	2
Abstract	2
Remerciements	3
Sommaire	4
1) Introduction	5
2) État de l’art	6
Les écritures inclusives	6
La dyslexie	24
L’enjeu de lier écritures inclusives et dyslexie	35
3) Méthodologie	43
Choix effectués	43
Interactions avec les personnes extérieures	64
4) Différenciation des écritures inclusives	68
Classement par niveaux d’accessibilité	68
Indications sur les difficultés de compréhension	71
Comparaison entre les différentes formes et leurs particularités	78
5) Différenciation des groupes sociaux	88
Analyse des correspondances multiples	88
Diversité intra sociale des réponses	98
6) Conclusion	104
Bibliographie	107

Note concernant les choix d’écriture dans ce document : différentes formes d’écritures inclusives ont été utilisées, avec une prédominance d’écriture épïcène. La typographie a été choisie sans empattement et de taille 13, le texte n’a pas été justifié et l’interligne est de 1.5, facilitant ainsi la lecture pour les personnes dyslexiques.

1) Introduction

Ce rapport retranscrit le travail de recherche que j'ai mené dans le cadre d'un stage qui a pour but de se poser la question de l'accessibilité des écritures inclusives en langue française aux personnes dyslexiques.

Aujourd'hui on assiste à une profusion des écritures dites "inclusives", parfois appelées "neutres", qui génèrent un travail linguistique conséquent et qui suscitent de plus en plus l'intérêt public.

Une polémique récente remonte à 2017, lorsqu'un manuel scolaire de CM2 des éditions Hatier a proposé un texte utilisant "l'écriture inclusive", notamment pour former le mot agriculteur·trice grâce au point médian. De fait, cela fait longtemps que certains usages du langage inclusif français ont commencé à se répandre, pour citer par exemple le fameux "Françaises, Français !" du Général de Gaulle ou encore le "né(e)" figurant sur nos cartes d'identités.

Or il existe dans la population française des personnes dyslexiques pour qui se posent des difficultés d'accessibilité à la langue française en général.

Je m'intéresse très particulièrement à la façon dont les écritures inclusives sont lues par les personnes dyslexiques afin de comprendre les facilités et les difficultés de chacune dans l'espoir d'obtenir un classement d'accessibilité.

Après avoir introduit le sujet, ma [deuxième partie](#) recense l'état des connaissances sur la question des écritures inclusives avec des perspectives historiques, sur le trouble spécifique de la dyslexie et sur l'enjeu de la réunion des deux. Ma [troisième partie](#) explicitera en détail la méthodologie employée et les choix effectués. La [quatrième partie](#) et la [cinquième partie](#) procéderont à la présentation des résultats obtenus.

2) État de l'art

Cette partie recense l'état des connaissances sur la question des écritures inclusives avec des perspectives historiques, sur le trouble spécifique de la dyslexie et sur l'enjeu de la réunion des deux.

I. Les écritures inclusives

“L'écriture est un moyen de communication qui représente le langage à travers l'inscription de signes sur des supports variés.” (Wikipédia, *Écriture*).

Le terme « inclusif » est à la fois un terme de métalangue et un terme de philosophie politique. Il désigne à la fois des processus langagiers permettant l'inclusion de ce qui est perçu comme n'étant pas représenté, mais aussi une éthique, notamment élaborée par Judith Butler (2004), ayant pour objectif la visibilité, la valorisation, la prise en compte et la reconnaissance de catégories sociales minorisées par un discours dominant qui les invisibilise (Alpheratz, 2019).

A. Introduction

Jusqu'à l'Antiquité, le latin était doté d'un genre neutre qui a disparu (comme presque toutes les langues romanes) pour laisser uniquement deux genres : le féminin et le masculin. Le neutre servait principalement à désigner les êtres inanimés (objets, émotions, qualités...) tandis qu'on désignait les êtres animés grâce aux genres féminin et masculin (humains, animaux...). À la disparition du genre neutre, a été attribué arbitrairement le genre féminin ou masculin aux êtres inanimés (la table, le tabouret), selon certains critères ou selon leur sonorité. Les êtres animés, eux, ont deux mots chacun : frère/sœur, chien/chienne, leur genre n'est pas arbitraire mais motivé. Cependant pour les animaux dont nous ne percevons pas la différence sexuelle, un seul mot permet de les désigner (le dauphin, la mouche). En français, la grammaire contemporaine telle qu'elle est enseignée ne permet que le choix entre l'un des deux

genres. Dans certains cas, l'utilisation du masculin nous pousse à croire que l'on utilise du neutre, notamment lorsque des femmes sont appelées "écrivains", car une plus grande valeur a été accordée à ces termes plutôt qu'à leur équivalent féminin.

Se pencher sur l'histoire de la langue française permet de comprendre que certaines règles apprises à l'école et assimilées par toutes comme ayant toujours existé, proviennent de modifications et d'évolutions souvent motivées idéologiquement par des acteurs dominants appartenant à l'élite, de la même manière que les sociétés évoluent dans le temps.

Or s'exprimer dans une langue inclusive permet de ne pas reproduire une vision binaire et discriminante du monde.

Une définition proposée par Alpheratz, un romancier et un linguiste en recherche doctorale sur le genre neutre, permet de cerner ce concept :

« Une langue inclusive est une variété d'une langue standard, qui s'en distingue par des procédés langagiers évitant de reproduire des hiérarchies symboliques et sociales associées à des éléments morphosyntaxiques et fondées sur différents critères de discrimination (sexe, genre, âge, mobilité, origine géographique, orientation sexuelle, fonctionnement neurologique, classe socio-professionnelle, etc.) ».

Dénoncer la domination masculine dans les lieux de décision et la langue, c'est aussi l'occasion de mettre en lumière la manière dont il a été construit, et les dégâts, les controverses, les luttes concrètes qui en sont issues, afin de tordre le cou à l'idée fausse que tout cela est inévitable, et est intervenu sans soulever de contestations. Cette déconstruction est nécessaire et positive. Loin de renforcer l'ordre du genre, elle le met en difficulté, le dessert. (Éliane Viennot, 2018). La différence des genres n'est oppressive que parce qu'elle est hiérarchisée et normative, ou simplement qu'elle induit une différence.

B. Histoire

Certaines personnes publiques ont d'abord vu l'utilisation d'un langage moins sexiste comme une "féminisation", qui a été la cible d'une flopée de critiques et de contestations. Cependant en plongeant dans l'histoire, on observe une longue période de masculinisation forcée de la langue. En effet, nous savons aujourd'hui que tous les termes désignant des fonctions ou activités masculines ont un correspondant féminin aussi vieux que lui. Ainsi "agente, maîtresse de conférence, autrice, rectrice, présidente, professeuse, chercheuse, doctoresse, emperesse, chevaleresse, clergesse, peinteresse..." ne sont pas des néologismes mais bien des formes linguistiques attestées. On comprend alors que les substantifs féminins ne viennent pas de substantifs masculins.

La création des universités (XIII^e siècle) et l'invention de l'imprimerie (fin XV^e siècle) ont accentuées la domination du masculin sur le féminin dans la langue française, bien que le grand moment de la masculinisation du français fut le XVII^e siècle. Des réformes majeures ont été pensées et appliquées, non sans provoquer des protestations. Les plus fortes polémiques datent de la création de l'Académie française par le cardinal Richelieu (1635-1636). Cette institution s'est illustrée par une masculinisation motivée idéologiquement (fortement misogyne) et surtout infondée linguistiquement.

Faisons un tour des différents domaines de la masculinisation de la langue :

- Le pronom masculin "il" s'impose là où un pronom neutre aurait convenu, ou lorsque le sujet est exprimé après le verbe, complexifiant ainsi la syntaxe ("il pleut" plutôt que "ça pleut" ou encore "il faut partir" plutôt que "faut partir").
- La condamnation des noms féminins désignant des professions que certains hommes estiment leur être réservées (suppression de "avocate, jugesse, conseillère, poëtesse, philosophe, traductrice, rhétoricienne, médecine...").

- Suppression de l'accord de proximité en optant pour mettre au masculin pluriel les mots à accorder (“l’homme et les femmes sont beaux”).
- Le blocage sur le masculin singulier (“je le suis” et non plus “je la suis” lorsqu’on s’exprime depuis le genre féminin).

Certaines prises de parole d’académiciens viennent justifier ces modifications qui ne plaisent pas et offusquent :

“ Il faut dire ouverts, selon la grammaire latine qui en use ainsi, pour une raison qui semble être commune à toutes les langues : que le genre masculin, étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble.” (Vaugelas, 1647).

Ou encore :

“Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle.” (Beauzée, 1767).

Ainsi, on cherche à évincer les femmes de l’histoire et des hautes sphères. L’objectif est de légitimer, rationaliser (par les sciences) la langue qui renforce les stéréotypes de genre (la femme est naturellement inférieure à l’homme) en investissant la grammaire qui permet de réfléchir au rôle de la langue dans cet ordre social du XVIIe siècle. Les hommes à l’origine de ces réformes cherchent aussi à éradiquer la concurrence féminine dans le domaine de la littérature comme par exemple le grand succès de Madame de Villedieu ou de Madame Lafayette (d’où la suppression des termes “autrice” et “écrivaine”). C’est pourquoi la plupart des titres ou fonctions genrées au féminin qui ont été supprimées était en lien avec les sphères de pouvoir, tandis que le terme “boulangère” n’a pas suscité d’attention particulière. L’Académie est alors une institution composée d’érudits formant une élite qui exerce une domination de classe.

La prise en compte de ces modifications linguistiques arbitraires est possible grâce à la prise en charge progressive de l'enseignement par l'État, où les idéologues masculinistes sont représentés et acceptent la mise en œuvre de ces nouvelles règles grammaticales. C'est à cette époque d'ailleurs que l'éducation n'est réservée qu'aux petits garçons "Les hommes, destinés aux affaires, doivent être élevés en public. Les femmes, au contraire, destinées à la vie intérieure, ne doivent peut-être sortir de la maison paternelle que dans quelques cas rares." (Mirabeau, 1790). C'est dans ces écoles qu'on enseigne, parfois sans justification aucune, "Le masculin l'emporte sur le féminin", "les mots féminins se forment à partir des mots masculins" et "le masculin a une valeur neutre".

Chargé d'ancrer la domination masculine dans les esprits des jeunes élèves, le système scolaire prépare les adultes à la trouver normale, et il est rare d'avoir l'occasion de prendre conscience du rôle qu'à jouer le langage dans le façonnement de nos visions du monde.

La première femme à être rentrée à l'Académie française est Marguerite Yourcenar en 1980, et neuf académiciennes ont suivies depuis.

Alors comment expliquer que "citoyens" ou "les droits de l'homme" désigne l'ensemble des êtres humains si les femmes n'ont pas le droit de vote lors de cette déclaration et on dû attendre et lutter pendant plus de 150 ans pour l'obtenir ?

C. Une multitude de formes d'écritures

N'étant pas institutionnalisée à l'heure actuelle (et ce pour un certain moment), l'écriture inclusive comprend différentes règles qui ont été pensées et qui sont appliquées. Quoiqu'il en soit l'absence de forme neutre ou non genrée reste un souci pour atteindre une véritable langue française égalitaire. Nous allons nous intéresser

dans cette partie sur les différentes formes d'écriture inclusive recensées à ce jour et majoritairement utilisées.

Rappelons que le français inclusif est une variante du “français standard” fondé sur le refus des hiérarchies entre les genres grammaticaux associés à des représentations symboliques ou sociales. Il propose de remplacer le paradigme du genre masculin en fonction générique par celui d'inclusivité, ou conscience de genre qui inclut les genres exclus de la langue par leur mise en équivalence. (Alpheratz, 2018)

- La double flexion totale

Largement employée car plus “simple”, la double inflexion totale consiste à énumérer la forme féminine et masculine d'un mot comme par exemple : “Les étudiantes et les étudiants sont en colère.” Cette forme signale bien qu'on s'adresse à la fois aux hommes et aux femmes, et la forme féminine constitue une unité linguistique entière. L'ordre d'apparition des termes peut être choisi, par convention, selon l'ordre alphabétique.

La limite de cette forme d'écriture inclusive est l'exclusion et la non représentation des personnes se définissant en dehors de la binarité ou agenres. De plus, elle ne semble pas adaptée aux mots qui se prononcent de la même manière comme “les amies et les amis”.

- La double flexion partielle (point médian)

La double flexion partielle est inspirée de la forme évoquée précédemment, mais le féminin est mentionné uniquement par l'ajout de sa marque morphologique.

L'utilisation du point médian “.” est largement majoritaire dans l'utilisation de cette forme d'écriture, et on obtient “Les étudiant·es sont en colère.”

Le point médian est le meilleur candidat pour porter ce type d'abréviation puisqu'il n'est pas utilisé pour d'autres fins, n'est pas connoté et était quasiment inconnu jusqu'à

peu. En effet, les parenthèses minimisent ce qu'elles contiennent, la barre oblique induit une séparation ou opposition, un trait d'union quant à lui unit, les majuscules donnent l'impression d'une plus grande importance... Son inconvénient est qu'il est difficilement accessible depuis nos claviers d'ordinateur (raccourcis de type Alt+0183 sur Windows).

Le point médian doit rester unique en cas de pluriel, c'est à dire que ce n'est pas la peine d'écrire "Les étudiant·e·s sont en colère." Ce second point est un héritage des parenthèses.

Étant donné qu'il convient de limiter ces troncatures aux termes très semblables, on peut alors écrire : bel·les ou encore nouvel·les.

À l'oral, il est d'usage d'utiliser la double flexion totale lorsqu'on doit lire un mot écrit grâce au point médian, bien que cette écriture reste peu inclusive puisqu'elle invisibilise les personnes non binaires ou agendre. Nous verrons alors ensuite les néologismes qui proviennent de cette forme d'écriture permettant de pallier ce souci d'inclusivité en termes de genre.

Une autre possibilité est de marquer une courte pause rendant ainsi le point médian audible (cette pratique est utilisée dans la langue allemande).

Pour finir, le point médian est parfois un point "d'hyphenation" qui lui est lu par les logiciels de synthèse vocale utilisés par les personnes malvoyantes.

- **Les néologismes**

Un néologisme est un mot apparu récemment dans une langue. Certains néologismes sont aujourd'hui tentés pour remplacer les doubles flexions vues plus haut : lecteurice (lecteur.ice) ou encore joueureuse (joueur.euse). Cependant ces néologismes ne sont utilisés que dans les milieux d'où ils proviennent et posent quelques questions : la ou le lecteurice ? lae lecteurice ?

Côté pronom il existe le “toustes” qui est très pratique, ou encore “iel” (il et elle), “cielle” (celle ou celui), “celleux” (celles et ceux) qui semblent être les plus utilisés. Bien que ces pronoms soient bigenrés, ils peuvent permettre à des personnes qui s’identifient comme non binaire de s’exprimer plus justement. En effet, les néologismes forment une stratégie de français neutre très intéressante de part leur créativité mais restent peu compris du grand public.

- **L'hyponymie et écriture non genrée ou épïcène**

Un autre moyen qui permet de ne pas utiliser la double flexion tout en étant inclusif est l'épïcénisation : c'est le processus langagier qui décrit soit le recours à une unité épïcène, soit la création d'une unité épïcène, soit la transformation en épïcène d'une unité qui fléchit en genre. Les mots épïcènes sont des mots qui peuvent avoir plusieurs genres et dont la morphologie ne varie pas en genre. Par exemple l'adjectif “apte” peut désigner un substantif de n'importe quel genre, le substantif journaliste peut avoir n'importe quel genre. (Alpheratz 2018)

La propriété d'hyponymie de genre est la propriété qui permet à une unité de représenter tous les genres. On dit qu'on préfère utiliser des “mots englobants” : le corps médical plutôt que les médecins, l'électorat plutôt que les électeurs, le peuple plutôt que les citoyens, le corps professoral plutôt que les professeurs...

L'utilisation de ces méthodes d'écriture permettent de lutter efficacement contre le caractère générique des mots de genre masculin, en utilisant des termes qui sont non genrés et présents en quantité dans le vocabulaire français.

Dans cette même logique, on peut aussi utiliser le pluriel pour parler véritablement des gens comme par exemple : “les gens qui... (lisent, consomment...)”. Le pluriel permet aussi de lutter contre des imaginaires ou des stéréotypes, qui sont des essentialisations (“la femme est..”/”l'Espagnol est...”).

- Les genres neutres

Alpheratz définit le genre neutre comme suit :

“Le genre grammatical neutre est une catégorie grammaticale associant des mots possédant des marques morphologiques ni de genre masculin ni de genre féminin, des mots possédant les marques de plusieurs genres ou des mots épïcènes (identiques à tous les genres), à un sujet en structure impersonnelle, ou à un référent agenre, de genre social commun, inconnu, ou non binaire.”

Voici quelques exemples de termes employés au genre neutre :

- Le pronom “al” : permet de remplacer le pronom de genre masculin « il » chaque fois qu’il est en emploi agenre (sans genre) ou générique (représentant tous les genres). Ex : “Al pleut”, “Als sont en retard” ou encore “Al manque du sel”.
- Le pronom "lae", “lo” ou “læ” pour remplacer le ou la. Ex : “Lo lecteurice lit un pamphlet”.
- L’apparition du morphème “æ”, notamment pour les personnes agenres, qui conjuguent “je suis blessæ” par exemple pour les terminaisons en “é”.
- Les morphèmes “z” ou “x” : « Nulx » = nul ou nulle, « Touz » = tous ou toutes. Ex : “Bonjour à touz !”. Le z est la forme plurielle du x.
- Le déterminant “an” : il sert à remplacer le “un” ou “une”.

À ce stade, les genres neutres sont en phase d’expérimentation.

Bien sûr, tous ces mots effraient et sonnent bizarrement du fait de leur nouveauté. Mais si un genre neutre doit exister, la logique voudrait qu’il puisse s’entendre, tout comme les deux autres genres. La demande de la population en termes d’outils langagiers pour exprimer une pensée inclusive est croissante. La linguistique moderne a désormais les outils d’analyse pour faire des propositions basées sur des arguments scientifiques plus recevables que « dans la nature, le mâle l’emporte sur la femelle ». (Alpheratz, 2018).

Pour aller plus loin : <https://www.alpheratz.fr/linguistique/genre-neutre/>

- **Les accords**

Premièrement afin de pratiquer l'écriture inclusive du point de vue des accords, il est possible d'adopter l'accord de proximité (qui comme vu précédemment a déjà existé dans la langue française). Ainsi, le masculin ne s'impose qu'en cas de proximité, et cet accord peut se poursuivre dans le reste de la phrase.

Ex : "Les corridors et les chambres attenantes ont été aménagées; elles permettent d'accueillir les personnes à mobilité réduite."

On peut aussi pratiquer l'accord de majorité : il suffit d'accorder en fonction du genre majoritaire à qui on s'adresse, comme par exemple lorsqu'on parle à une assemblée composée en majorité de femmes.

La pratique de ces accords en fonction de la proximité ou de la majorité permet de laisser de côté certaines doubles flexions.

- **La féminisation de termes**

En sachant que la plupart des mots genrés au féminin ont été éradiqués de la langue française il y a des siècles, ce n'est en aucun cas dérangeant d'utiliser tous les substantifs féminins de personne : doctoresse, chercheuse, autrice, écrivaine, conseillère, colonelle, commandeuse, entraîneuse, inventrice, chirurgienne...

Bien que certains termes soient connotés (principalement sexuellement) lorsqu'ils sont genrés au féminin (maîtresse, entraîneuse...), la réappropriation de ceux-ci permet de réaffirmer la place des femmes dans certains domaines qui sont la chasse gardée masculine.

D. Usages et utilisations

Nous allons nous intéresser dans cette partie aux usages et utilisations des écritures inclusives aujourd'hui en France. En effet, les usages régissent la langue, et celle-ci est un bien commun.

Depuis quelques années, des initiatives dont l'objectif est de démasculiniser la langue et de pratiquer l'écriture inclusive ont vu le jour. On peut citer :

- Le 21 février 2012 les termes et expressions mademoiselle, nom de jeune fille, nom patronymique, nom d'épouse et nom d'époux sont supprimés des formulaires et correspondances administratifs français, par la circulaire n°5575.
- En novembre 2015, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) publie un Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Pour l'écrit, il propose notamment la pratique double genrée à l'aide du point (par exemple : « les sénateur.rice.s »). La possibilité d'utiliser le point médian comme alternative au point sera ajoutée dans la version 2016 du guide.
- L'Académie française a rédigé en 2019 un rapport sur la féminisation des noms de métiers et de fonctions, en y préconisant le retour de certaines formes féminisées.

Cependant le 6 mai 2021, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer annonce que l'écriture inclusive est proscrite à l'école dans une circulaire adressée aux recteurs et rectrices d'académie, aux directeurs et directrices de l'administration centrale, ainsi qu'aux personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Le ministère préconise par ailleurs l'usage de la féminisation des métiers et des fonctions, bien qu'il lutte fermement contre l'utilisation du point médian pour deux raisons : la complexité que ces écritures amènent pour les personnes dys ou neuro-atypiques et la mise en danger de la langue française. La décision ministérielle

est surtout symbolique, car dans les faits l'écriture inclusive n'est pas enseignée en classe. Or si l'écriture inclusive menace ou met en péril quelque chose, c'est bien la domination d'un genre sur les autres.

Notons qu'en 2017, une tribune a été signée par 314 membres du corps professoral de tous niveaux et tous publics, enseignant la langue française ou ayant à corriger des copies ou autres textes rédigés dans cette langue, s'engageant à ne plus enseigner la règle de grammaire résumée par la formule «le masculin l'emporte sur le féminin».

On peut cependant se réjouir de la volonté qui se diffuse dans certains domaines : même dans l'armée il y a des procédés du langage inclusif (féminisation des grades par exemple). Le CNRS publie du neutre aussi, quelques institutions s'y mettent. Certaines entreprises (Vélib, Thales, Tinder...), institutions publiques (Ville de Paris, CESE, CROUS...), médias (Slate, Le Monde, France Inter, Libération...) et associations diverses ont recours de manière régulière ou ponctuelle à l'écriture inclusive. La page facebook Taglinclusive recense presque chaque jour des nouveaux groupes ou organisations qui adoptent l'écriture inclusive.

Aujourd'hui, le débat sur le français inclusif ne porte plus sur son existence, mais sur sa forme car elle n'est pas soumise à des normes d'usages : là où certain·es revendiquent la démasculinisation de la langue, en redonnant de la visibilité au féminin, d'autres préfèrent mettre en place des moyens linguistiques pour la dégenrer, en cherchant une sortie de la binarité. Les solutions et expérimentations ne sont pas à chercher du côté des administrations et institutions mais bien du côté des personnes engagées en faveur de l'utilisation de ces écritures non sexistes. Actuellement, le français neutre est peu accepté dans les sphères sociales dominantes, se retrouvant principalement dans les sous-cultures non-binaires, trans, et queers.

Dans la sphère publique, la notion de français inclusif a initialement fait son apparition dans le but de mettre en avant l'égalité représentation des femmes dans la langue. Or les différentes initiatives ne sont par ailleurs pas toujours inclusives des personnes non-binaires/trans/genderfluid car elles ne le sont que du genre féminin (Ashley, 2019). En effet, l'usage du doublet (largement préconisé par Eliane Viennot) ou du point médian binarise le langage et ne donne pas d'espace de représentation possible à d'autres genres. Dans les milieux activistes et militants, se développe un langage non-binaire, des graphies particulières, notons le x des milieux transféministes visant à inclure toutes femmes, cis et trans (par exemple : fxmme) ensuite utilisé en lieu et place du point médian (par exemple : tout·es > touxtes).

Notons que l'utilisation du point médian s'impose de plus en plus dans les usages par rapport aux autres signes de ponctuation, mais qu'il est important de ne pas limiter les écritures inclusives à ce point médian. Surtout qu'il n'est pas encore reconnu par tous les logiciels de synthèse vocale permettant une assistance à la lecture pour les personnes aveugles ou ayant des troubles de lecture, ce qui est le cas du trait d'union.

C'est pourquoi on constate l'émergence du genre neutre, qui reste peu quantifié cependant. Le français neutre est une forme de français inclusif qui respecte l'existence des personnes non-binaires. Le français neutre procède à travers la création et l'utilisation d'un genre grammatical neutre ainsi que l'usage de formules dont le genre n'est pas marqué, de sorte à pouvoir parler de personnes non-binaires sans leur imputer un genre masculin ou féminin. (Ashley, 2019).

De ce fait, les débats autour de l'écriture inclusive apparaissent alors comme un terrain de recherche à explorer.

L'inclusivité s'exprime également dans d'autres langues : espagnol, anglais, suédois, etc. Sa reconnaissance se fait progressivement, non sans polémiques. En suédois, le

pronom neutre hen est désormais inscrit dans le dictionnaire de l'Académie royale de Suède (plus ou moins l'équivalent de notre Académie française) et en anglais, c'est le titre Mix (abréviation Mx) qui figure dans le dictionnaire Oxford. (Alpheratz, 2018)

L'heure n'est donc plus seulement à la réaffirmation de constats et de convictions mais à l'outillage des personnes ayant la volonté de rendre leur langage moins sexiste.

Voici notamment trois outils qui permettent de faciliter l'utilisation des écritures inclusives :

- Eninclusif.fr : un dictionnaire collaboratif qui permet de donner les différentes formes inclusives d'un mot qui ne l'est pas grâce à une barre de recherche.
- Ecriture·Inclusive·Facile — e·i·f : une extension web gratuite disponible sur tous les navigateurs qui transforme les points en points médians automatiquement. Ce point est lu par les logiciels de synthèse vocale (point d'hyphenation).
- IncluZor.e : une convertisseuse de texte français de façon inclusive, en laissant le choix afin d'aider à trouver les formulations qui évitent les discriminations dans le langage. L'outil est en cours de développement.

E. Répercussions

Afin de comprendre l'importance de la mise en place à large échelle des écritures inclusives non sexistes, il est important de s'intéresser aux répercussions qu'elles produisent sur nos cognitions et à l'importance du langage dans nos rapports au monde et à la société.

En effet, les mots construisent notre pensée car ils se fondent sur notre façon de penser le monde. Le langage est une pratique à la base d'une construction sociale, il n'est pas seulement un outil qui permet de communiquer des valeurs communes, il contribue donc à les créer.

On pourrait se demander alors pourquoi se prendre la tête avec les mots ?

Lorsqu'on parle des "droits des hommes", on ne s'imagine pas mentalement un groupe mixte composé d'hommes, de femmes et d'autres personnes ni homme ni femme.

Il y a une invisibilisation des femmes et des minorités de genre dans la sphère publique et politique, où les hommes sont plus intervenus et sont donc plus représentés. C'est en ne les nommant pas qu'on a pu croire que ces personnes n'ont pas pu participer à l'histoire, car nommer c'est exister.

Or il existe des études qui prouvent que l'écriture inclusive a un impact positif sur une représentation mentale plus juste et égalitaire entre les humains. Elles ont établies ce fait : "Qui parle au masculin pense aux hommes, qui entend masculin comprend homme".

Le sondage effectué par Harris Interactive en octobre 2017 le prouve parfaitement, et voici les résultats obtenus qui permettent de prouver que les formulations inclusives ou épicènes permettent de donner jusqu'à deux fois plus de place aux femmes dans les représentations spontanées :



Graphique 2.1 : Résultats du sondage d'octobre 2017 d'Harris Interactive

S'intéresser au fonctionnement du cerveau humain dans les représentations mentales est utile pour renforcer notre compréhension des répercussions de l'usage des écritures inclusives. L'esprit fonctionne par catégorisation naturelle et la théorie du prototype établie par la professeuse en sciences cognitives Eleanor Rosch en 1973 permet d'expliquer ce fonctionnement. Pour l'humain, certains membres d'une catégorie sont considérés comme plus représentatifs que d'autres, par exemple, lorsqu'on demande de fournir un exemple du concept de « meuble », le terme « chaise » est plus fréquemment cité que, par exemple, « tabouret ». Une catégorie est alors représentée par son prototype, son meilleur exemplaire. Ainsi le français standard implique que l'être humain mâle serait plus à même de représenter le prototype de l'être humain que l'être humain femelle ou en dehors de la norme binaire.

La pragmatique, une branche linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte de leur emploi, permet de mieux comprendre le rapport entre le langage et la pensée, ainsi qu'aux effets du signe sur la réalité. La pensée dépend du langage dans sa genèse, car l'enfant apprend à parler en même temps qu'il commence à penser.

Une langue n'est pas un instrument neutre par rapport à la réalité qu'elle décode, elle est l'expression d'un peuple avec ses croyances, ses coutumes, son rapport singulier au monde. C'est pourquoi apprendre à parler revient à apprendre à percevoir et à penser le monde d'une certaine manière.

On peut aussi s'intéresser aux motivations psycholinguistiques pour l'utilisation du langage inclusive. L'hypothèse Sapir-Whorf, selon laquelle la structure de la langue façonne la pensée de la personne locutrice de cette langue, stipule que le langage, offrant un nombre limité d'options pour parler d'un monde illimité, nous contraint à

construire des représentations du monde limitées par celui-ci. Des études en psychologie et en linguistique ont été menées pour tester la validité de cette hypothèse pour le genre spécifiquement. Les recherches ont portées aussi bien sur l'interprétation des masculins génériques, qui favoriseraient une interprétation spécifiquement masculine, que sur les effets psychologiques plus larges que ce biais interprétatif peut produire sur les lectorices. Selon certaines et certains, cette perspective nous permet de comprendre pourquoi nous nous représentons le genre de manière automatique (1), et pourquoi, en français, l'utilisation du masculin comme valeur par défaut nous amène à voir le monde au travers d'un prisme masculin (2). (Wikipédia, Langage épïcène).

- (1) Les chercheurs observent que les locuteurs et locutrices francophones ont tendance à interpréter les noms de métier présentés dans l'étude sous la forme masculine générique comme référant à des groupes d'hommes, même quand le métier en question est associé à un stéréotype féminin (par ex. « les assistants sociaux »). Le genre grammatical affecte donc l'interprétation. En l'absence de genre grammatical dans leur langue, les anglophones rendent compte des stéréotypes dans leurs réponses : quand le stéréotype est masculin, l'interprétation masculine est privilégiée et quand le stéréotype est féminin, l'interprétation féminine est privilégiée. D'après cette étude, le genre grammatical des masculins génériques introduirait donc un biais masculin dans l'interprétation des noms en français. De plus, une étude menée en 2008 par Markus Brauer et Michaël Landry montre qu'« en moyenne, 23 % des représentations mentales sont féminines après l'utilisation d'un générique masculin, alors que ce même pourcentage est de 43 % après l'utilisation d'un générique épïcène ».
- (2) D'autres études suggèrent que les masculins génériques non seulement biaisent l'interprétation en faveur de référents socialement masculins mais affectent aussi la capacité du lecteur à s'identifier aux rôles dénotés par ces noms. Par

exemple, une étude de 2005 a montré que le fait de présenter un nom de métier sous une forme inclusive (par exemple « mathématicien(ne) » ou « mathématicien/mathématicienne ») renforce chez les lectrices le sentiment d'accessibilité à des métiers stéréotypiquement masculins par rapport à la forme masculine générique (par exemple « mathématicien »). Cet effet serait surtout marqué pour des métiers stéréotypiquement masculins associés à un haut prestige social. Plus récemment, Dries Vervecken et ses collègues ont montré qu'en présentant des métiers en utilisant des doublons (par ex., « les mécaniciennes et mécaniciens »), les enfants de 14 à 17 ans pensaient que des femmes pourraient avoir plus de succès dans ces métiers que lorsque ceux-ci étaient présentés au masculin. Ces résultats corroborent des études en allemand ayant montré que des formes épïcènes (par ex., des formes nominalisées) démasculinisaient les représentations mentales des participantes et participants. Les langues utilisant des masculins génériques auraient ainsi tendance à invisibiliser les femmes et nourrir l'androcentrisme de la société, en imposant aussi une vision dichotomique du genre humain.

Un être humain en face du monde n'est donc pas neutre : il catégorise sa vision du monde en fonction de son langage. Un changement dans le langage imposerait alors une modification du réel. À ce sujet, l'émergence du genre neutre est importante car elle constitue un véritable enjeu vis-à-vis du genre grammatical, qui questionne les rapports sociaux, et est d'autant plus important aujourd'hui avec la réalité de la violence à l'égard des femmes et des minorités de genre et sexuelle (les personnes trans ou intersexes par exemple ne sont pas des catégories sociales reconnues).

Les écritures inclusives peuvent sembler secondaires mais les expert·es, notamment linguistes, affirment l'enjeu crucial que joue la grammaire dans la construction sociale et recouvre les enjeux de société. Elles sont aujourd'hui complémentaires aux actions et structures qui viennent en aide aux femmes et minorités de genre et sexuelle, mais

sont nécessaires car impliquent un changement des mentalités afin d'éviter de "réparer les violences commises".

II. La dyslexie

"Lad ysl exie es tun trou bl espéci fiqued el'app renti ssaged ela lect ure".

Lire cette phrase peut paraître particulièrement difficile, c'est pourtant de cette façon qu'une personne dyslexique est confrontée à l'épreuve de la lecture.

a) Introduction

Lire est indispensable à l'être humain pour vivre et évoluer dans la société actuelle.

Bien que le système lire-écrire fasse partie de la vie de tous les jours, il n'est pas maîtrisé par tous et toutes au même niveau.

La dyslexie, reconnue depuis plus d'un siècle, est une des causes qui gêne les individus dans l'apprentissage de la lecture. En effet, lire n'est pas une aptitude naturelle inscrite dans le patrimoine génétique de l'humain. La lecture est possible grâce à l'apprentissage, et cela remonte à seulement 5 000 ans. Lecture et écriture sont des inventions, et servent principalement à véhiculer des informations.

b) Définition de la dyslexie

La dyslexie est une forme de difficulté à lire. La structure du mot l'évoque : "dys" vient du grec qui signifie "difficulté", et "lexie" a la même origine et signifie "mot".

De nombreuses définitions ont été proposées, mais parmi elles on retiendra que la dyslexie est une difficulté persistante à repérer, comprendre et reproduire les symboles du langage écrit. Elle a pour conséquence de troubler profondément l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe, elle affecte la compréhension des textes et a des répercussions sur l'ensemble des acquisitions scolaires. La dyslexie persiste à l'âge

adulte à divers degrés, où ses conséquences dépendent des stratégies de compensation qui ont été développées au fil des années.

Certains organismes portés sur le médical comme l'OMS classe la dyslexie dans la rubrique "troubles spécifiques du développement des aptitudes scolaires" (Classification internationale des Maladies, CIM-10). Certains critères d'exclusion sont notables, comme le fait que pour parler de dyslexie il ne faut pas que le trouble soit dû à des problèmes de vision, d'audition, d'intelligence ou de maladie neurologique.

c) Étude médicale de la dyslexie

Grâce aux progrès de la technologie permettant de mieux comprendre les relations entre le cerveau et les activités qu'il commande, soit entre les localisations cérébrales et les fonctions cognitives, notre connaissance des mécanismes de la dyslexie a progressé. Parmi ces méthodes d'exploration du cerveau, on trouve l'imagerie structurelle ou statique (étude de l'anatomie), l'imagerie fonctionnelle (étude du "cerveau qui pense") et l'imagerie de simulation (étude des réactions du cerveau à des stimulations).

S'il existe encore de nos jours des personnes défendant des théories psychoaffectives ou psychosociales pour expliquer la dyslexie, le consensus tend de plus en plus à privilégier les explications neurologiques et cognitives, et cela grâce aux récentes techniques d'imagerie fonctionnelle.

La question de l'éthique vient poser des limites à ces techniques, qui font débat sur leurs utilisations chez les enfants (notamment pour la tomographie par émission de positons qui utilise des marqueurs radioactifs) et explique que la plupart des études sont réalisées chez des adultes dyslexiques. Le fonctionnement du cerveau dyslexique

n'est pas encore totalement élucidé et des équipes de chercheuses travaillent sur le sujet partout dans le monde.

d) Évolution de la lecture

L'écriture a surgit dans quatre coins du monde et ce très probablement de façon indépendante, car il semble impossible de qu'il y ait eu des échanges entre des régions du monde si éloignées. Ces 4 écritures sont l'écriture cunéiforme, les hiéroglyphes basés sur des idéogrammes, l'écriture chinoise basée sur des pictogrammes, l'écriture précolombienne composée de glyphes. Trois d'entre elles ont disparu, et seule l'écriture chinoise a survécu. Elle utilise aujourd'hui en pratique près de 9000 caractères, dont 2000 permettent une compréhension adéquate des livres et journaux. Il est important de noter que le système du lire-écrire entretient un lien étroit avec le pouvoir. En effet, les trois écritures citées précédemment ont disparu en même temps que les civilisations dont elles exprimaient la culture, en étant remplacées par le système d'écriture de la civilisation envahisseuse.

La dyslexie se retrouve essentiellement associée aux écritures qui utilisent un alphabet car c'est pour celles-ci qu'on l'a en majorité étudié. L'immense avantage de l'alphabet, et probablement la clé de son succès, est qu'il nécessite très peu de signes. Les deux alphabets les plus utilisés dans le monde sont l'alphabet latin et arabe. En revanche, le problème des écritures utilisant un alphabet est que le nombre de signes est inférieur au nombre de sons utilisés. Cela ajoute un degré de complexification qui nécessite une étape supplémentaire dans l'apprentissage de la lecture, et donc une source d'erreurs. À l'inverse, il est possible qu'un son du langage soit écrit de différentes façons. En français, le son "o" peut s'écrire de 29 manières différentes. Au total, les 35 sons (appelés phonèmes) utilisés dans la langue française nécessitent 190 graphèmes (les façons de les écrire).

Tous les systèmes d'écriture présentent des avantages et des inconvénients. S'il suffit de quelques semaines pour apprendre un alphabet, il faut des années pour connaître une écriture idéographique. Cependant le sens de celle-ci est immédiatement accessible, tandis que le traitement d'une écriture alphabétique nécessite de nombreuses étapes pour parvenir à sa compréhension.

e) Lire et écrire avec tout le corps

La maîtrise de la lecture demande l'utilisation adéquate de plusieurs organes ainsi que le développement de fonctions qui semblent a priori fortement éloignées de l'action de lire.

Elle fait d'abord appel à la vision et aux mouvements oculaires qui sont impliqués dans de multiples processus : fixation sur le mot à lire, accommodation pour la netteté, balayage horizontal de la ligne puis déplacement verticaux pour changer de ligne. Le balayage visuel est composé d'une succession de fixation et de déplacements rapides appelés saccades. Les travaux de recherches ont permis de décrire la succession dans le temps de ces processus montrant notamment que lire requiert de nombreuses fonctions cognitives intervenant dans un temps très court. Il faut environ 300 millisecondes pour une personne norma-lectrice pour lire et comprendre un mot, et ce grâce à l'identification du mot lu à sa forme phonologique (le son). Cela nécessite de maîtriser un autre sens : l'audition.

Il faut pouvoir parler avant de lire. Nous nous intéresserons à ce sujet dans la partie suivante "Parler pour lire".

Ensuite, étant donné qu'elle est associée au mouvement et aux activités de manipulation, la main permet de lire adéquatement. Cette coordination oeil-main

facilite les mouvements de poursuite oculaire et de balayage visuel. Mais le rôle de la main est bien plus large que celui de simple guide. La main dominante (celle qui écrit) participe à la mémorisation de la forme des lettres et donc à leur reconnaissance. Former les lettres en les écrivant est donc indispensable pour lire, et selon des études neuroscientifiques, l'apprentissage exclusif des lettres à l'ordinateur entraîne des difficultés de leur reconnaissance. De plus, notons que la manualité (droite ou gauche) a un impact sur la dyslexie. Chez les droitier·ère·s, les mouvements sont commandés par une aire motrice située dans le lobe frontal gauche, tandis que pour les gaucher·ère·s, seulement 30% d'entre eux ont les centres de langage situés dans le lobe frontal droit. Le chemin qui unit les centres du langage à la main est donc plus long, entraînant une plus grande source d'erreurs.

Bien que les voies visuelles, les voies auditives et les aires frontales de commandes du mouvement de la main soient nécessaires à l'activité de lecture, le cerveau doit encore assembler et relier ces informations afin que la lecture puisse se développer. Trois fonctions qui influent sur notre représentation personnelle du monde sont impliquées dans ce processus : l'attention, la mémoire et les émotions.

f) Parler pour lire

Avant d'être apte à lire, il faut maîtriser la parole et être capable d'organiser le temps et l'espace. En effet, pour lire les mots il faut pouvoir les associer à des mots entendus et reconnus au cours de l'apprentissage de la parole. Le décodage est l'association de la forme visuelle (écrite) à la forme orale (entendue et mémorisée).

Si on se penche sur la différence entre ces deux formes, on peut parler de convention, et la convention d'écriture est une convention spatiale. Par exemple, les espaces vides entre les mots sont là pour faciliter la tâche de lecture. La forme des lettres exige que la

personne qui lit doit être capable de la reconnaître selon un aspect purement visuel, et ce pour chaque graphie de la lettre (écriture cursive ou script, majuscule ou minuscule...).

Deux approches sont possibles pour l'humain afin de lire un mot : la voie d'assemblage et la voie d'adressage. La première consiste à reconnaître chacune des lettres et à les assembler pour lire un mot, tandis que la seconde utilise le sens du mot et la référence à un lexique interne qui contient les mots connus et classifiés (comme dans un carnet d'adresse).

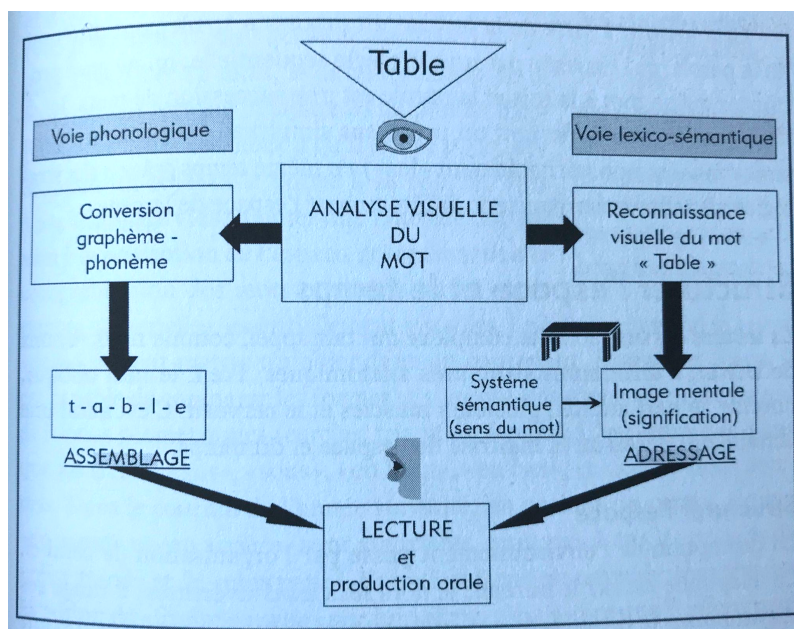


Figure 2.2 : fonctionnement des deux voies de lecture

(Source : *Pannetier, E. (2016) : Mieux comprendre la dyslexie et autres troubles de l'apprentissage, Éditions Dangles*)

Or le but de la lecture n'est pas de décoder, mais de comprendre, et donc de reconnaître les mots et attribuer un sens à leur enchaînement. Avec l'expérience lorsque l'ensemble des stratégies de décodage est appris et automatisé, le cerveau n'a plus véritablement besoin de lire pour comprendre : la compréhension devient

indépendante de la syntaxe et le cerveau n'extrait que les mots qu'ils considèrent comme significatifs. C'est ce qu'on appelle le "reading for meaning".

Il existe à ce jour 4 stratégies que l'humain met en place qui permettent la lecture. Elles sont recensées dans ce tableau :

Stratégie	Technique	Avantages	Inconvénients
Logographique	Reconnaissance globale des mots	L'image mentale permet la compréhension	Pas de généralisation possible (table ne permet pas de décoder talon)
Alphabétique	Identification de séquence de lettres	m-o-n → "mon"	Difficulté avec les mots irréguliers (monde se prononce différemment de monsieur)
Orthographique	Reconnaissance automatisée d'un groupe de lettres	Très efficace et rapide	Nécessite la vitesse pour comprendre
Sémantique	Utilisation du sens pour décoder	Permet de lire "les poules du couvent couvent"	Nécessite de comprendre avant de lire

Tableau 2.3 : stratégies de lecture

(Source : *Ibid*)

Bien qu'elles ne soient pas utilisées simultanément ni à la même fréquence, à l'âge adulte, la stratégie orthographique est largement employée. Ces stratégies peuvent aussi servir à compenser des troubles dans la lecture comme la dyslexie. Nous allons désormais nous y intéresser en détail.

g) Les dyslexies

Les aspects à la fois langagiers et visuels de la lecture expliquent une classification des dyslexies au nombre de trois (établie en 1998 par le neurologue français Michel Habib).

Type	Atteinte	Répartition
Phonologique	De la voie d'assemblage	67%
Visuo-perceptuelle	De la voie d'adressage	10%
Mixte	Des deux voies	23%

Tableau 2.4 : classification des dyslexies et fréquence

(Source : *Ibid*)

La dyslexie phonologique est dûe comme son nom l'indique à une altération de la conscience phonologique : il est difficile d'analyser les sons qui composent la parole et cela se traduit par une incapacité à décomposer le mot en chacun des sons dont il est composé. La personne atteinte de dyslexie phonologique compense souvent en se servant de sa mémoire ou du sens de la phrase, bien que les personnes dyslexiques ont en général plus de mal à accéder au lexique interne enregistré en mémoire. De plus, lorsque l'on est atteint de dyslexie phonologique, on éprouve de la difficulté à percevoir correctement des sons brefs qui se succèdent à un rythme rapproché et notamment pour des consonnes phonologiquement proches ("b" et "p" ou encore "v" et "f").

La dyslexie visuo-perceptuelle pose elle des difficultés à reconnaître visuellement l'image globale des mots, ne permettant pas la lecture rapide des mots familiers sans avoir besoin de les décoder (syllabe par syllabe ou lettre par lettre) et la lecture des mots irréguliers (femme, monsieur...) ou ceux dans lesquels certaines lettres ne sont pas prononcées (doigt ou pied). Cette forme de dyslexie est associée à des problèmes d'organisation de l'espace et de perception visuelle, et porte ainsi une atteinte à la

compréhension plus forte, bien que les personnes atteintes de dyslexie visuo-perceptuelle lisent mieux. Ces personnes ont du mal à reconnaître les lettres qui ne diffèrent que par l'orientation de leur éléments qui les composent : “b” et “d” ou encore “p” et “q”.

La dyslexie mixte désigne des troubles à la fois phonologiques et visuo-perceptuels dans la tâche de lecture. En cumulant des atteintes de la conscience phonologique, de l'accès lexical, de la reconnaissance visuelle des mots, elle a des répercussions sur la lecture à voix haute, la rapidité de décodage et la compréhension des textes et de l'orthographe.

Phonologique	Visuo-perceptuelle
Substitutions phonétiques : b-p, f-v, t-d, ch-j, s-z	Substitutions visuelles : b-d, p-q, u-n, a-o, m-n
Addition ou omission de lettre : coûte → courte contre → conte	Inversion ou transposition de lettre : bal → bla équipe → épique
Difficultés avec les mots inexistants	Difficultés avec les mots irréguliers
Compréhension générale du texte préservée	Compréhension générale difficile
Lecture à voix haute difficile Nombreuses erreurs de décodage Substitutions sémantiques	Lecture à voix haute très lente Difficulté de prononciation Saut de ligne fréquent
Mixte	
Substitutions phonétiques et visuelles Addition, omission, inversion et transposition Compréhension de texte altérée Lecture à voix haute difficile	

Tableau 2.5 : classification des dyslexies et leurs particularités

(Source : *Ibid*)

La prévalence de la dyslexie en France et dans le monde n'est pas une donnée fiable et précise. On sait qu'elle touche en moyenne 3 fois plus les hommes que les femmes. Selon la nature des troubles que l'on inclut dans l'étude, et selon le degré de sévérité pris en compte, les chiffres varient de 1 à 10% pour les personnes atteintes de dyslexie en France.

L'origine de ce trouble spécifique de l'apprentissage n'est pas non plus tout à fait établie. Les anomalies microscopiques et macroscopiques observées dans le cerveau des dyslexiques orientent les recherches vers une origine génétique ou vers l'influence de facteurs, comme les hormones agissant sur le cerveau durant la vie foetale. Actuellement, plusieurs laboratoires de génétique dans le monde sont à la recherche du gène de la dyslexie. Les techniques récentes d'imagerie cérébrale ont montré l'existence de modifications de l'activation de certaines régions du cerveau selon la tâche effectuée.

Des recherches ont aussi montré que chez 70% à 90% des dyslexiques, essentiellement de type phonologique, le cerveau était "trop symétrique". En effet, la latéralisation a un effet conséquent sur la dyslexie (voir partie 2) (e) "Lire et écrire avec tout le corps"). Il y a plus de gaucher·ères chez les personnes dyslexiques que de droitier·ères. De plus, une discordance entre l'œil dominant et la main dominante pourrait être responsable de difficultés dans l'organisation visuelle et spatiale chez les personnes dyslexiques.

h) Troubles spécifiques dans l'apprentissage

Au-delà des répercussions sur la lecture et l'écriture, la dyslexie a des conséquences sur l'ensemble de l'apprentissage. Il est impossible de parler de dyslexie sans évoquer ses répercussions psychologiques, qui à l'âge adulte se manifestent par des adaptations, notamment dans le milieu professionnel (les dyslexiques vont être orienté·es vers des activités qui ne nécessitent pas de grandes capacités de lecture ou d'écriture).

La dyslexie chez une personne est amenée à évoluer tout au long de sa vie. Si les anomalies d'orientation spatiale des lettres disparaissent presque totalement avec la pratique régulière de l'écriture, les substitutions phonétiques peuvent persister. Mais c'est surtout l'orthographe d'usage qui demeure perturbée : addition, omission, inversion... Et de façon générale, les personnes dyslexiques écrivent comme elles parlent, tous les sons composant les mots sont présents sans le respect des conventions d'écriture et d'orthographe.

Il existe aussi d'autres troubles très proches de la dyslexie, comme la dysorthographie (trouble de l'expression écrite) et la dyscalculie (trouble du calcul), qui sont des troubles spécifiques des apprentissages scolaires dont l'origine est reconnue comme neuro-développementale.

Pour conclure sur cette présentation de la dyslexie, il faut comprendre que le développement du langage passe d'abord par son expression orale, la parole, et la reproduction des sons entendus. Il est intimement lié au désir qu'à l'enfant de communiquer ses besoins, ses idées puis ses émotions. Un peu plus tard, le langage prend sa signification de support à des échanges instantanés entre êtres humains. En somme l'apprentissage du langage écrit permet à la parole, initialement outil de communication éphémère, de se transformer en un instrument durable de transmission d'informations et de connaissances. Or toutes ces étapes peuvent être perturbées par des facteurs variés ayant de fortes conséquences sur la capacité de lecture, et la dyslexie en fait partie en étant plus qu'une simple "lecture incorrecte".

III. Accessibilité des écritures inclusives aux personnes dyslexiques

a) Une réalité complexe

Tout comme certaines règles grammaticales et orthographiques, les écritures inclusives posent certaines difficultés pour les personnes présentant des difficultés de lecture comme les dyslexiques. En effet, pour les lecteurices débutant·es, qui n'ont pas automatisé la reconnaissance des mots, et pour lesquelles le décodage explicite de chaque syllabe demande un effort considérable d'attention, la perturbation des repères orthographiques, avec l'insertion de ponctuation, va représenter une difficulté supplémentaire. (FFDys, 2020) Comme l'explique Françoise Garcia, vice-présidente de la Fédération nationale des orthophonistes (FNO) : "L'écriture inclusive ajoute de la confusion dans la conversion entre ce qu'on entend et ce qu'on écrit, le travail de "conversion grapho-phonétique" étant une difficulté pour les dyslexiques." (***Écriture inclusive et dyslexie: l'avis de la FFDys***, site FFDys, 17 août 2020).

L'enjeu est grand et on a tout intérêt à écouter les personnes concernées pour voir en quoi ces écritures présentent des difficultés. Ces personnes doivent donc être prises en compte dans la mise en place des écritures inclusives et notamment dans les recherches à leur sujet.

L'enjeu est : "Comment créer une écriture inclusive qui ne renforce pas les inégalités déjà présentes ?"

Pour les personnes non dyslexiques, des travaux de recherches ont déjà été menés sur la lisibilité et la lourdeur des écritures inclusives. L'étude de Noelia Gesto et Pascal Gygax parue en 2007 montre que la double flexion totale (avec le trait d'union) et la féminisation des mots n'impacte pas la vitesse de lecture et la prononciation, bien que la vitesse de lecture soit plus lente à la toute première occurrence.

b) Un enjeu politique et débat houleux

Comme vu précédemment, la Fédération française des DYS (pour dyslexie, dyspraxie et dysphasie) fait également le constat que l'usage du point milieu représente une difficulté supplémentaire pour les dyslexiques n'ayant pas automatisé la reconnaissance des mots. Selon Françoise Garcia, l'écriture inclusive « ajoute de la confusion » au travail de conversion grapho-phonétique, c'est-à-dire la conversion entre le terme entendu et le terme écrit, ce qui en fait une difficulté pour les dyslexiques. Elle note cependant un manque d'études scientifiques sur le traitement de l'écriture épiciène par les enfants lambda et les enfants dyslexiques. (Wikipédia, Langage épiciène)

Le Réseau d'Études HandiFéministes (REHF) exprime son désaccord sur les positions adoptées contre l'utilisation de l'écriture inclusive par un grand nombre, estimant que le problème des personnes en situation de handicap face à l'écriture inclusive est une récupération par ses opposants. Le REHF juge non représentatives les associations ayant émis un avis défavorable, et estime que le problème réside dans la programmation des logiciels d'aide à la lecture. Un billet pour dénoncer la récupération du handicap par les personnes qui s'opposent à l'écriture inclusive a été écrit par le REHF et demande aux personnes non concernées de cesser de brandir l'argument de la cécité, de la dyslexie ou de la dyspraxie pour justifier leur position, et aux personnes concernées mais réactionnaires d'arrêter de parler au nom de toute la communauté handie. (LyonEFiGiES, 2020). Voici les principaux points sur lesquels le réseau s'oppose :

- “Cet argument contre tend à homogénéiser l'opinion de l'ensemble des personnes déficientes visuelles et avec des troubles dys. Il existe assurément des handi-e-x-s qui défendent l'écriture inclusive.”

- "L'argument du handicap pour les positions anti-écriture inclusive n'est pas valide au niveau technique, et ce, à double titre. Premièrement, c'est placer le problème au mauvais endroit. Le souci, ce n'est pas l'écriture inclusive en tant que telle, mais, d'un côté, c'est la programmation des logiciels de synthèse vocale utilisés par les personnes déficientes visuelles, et, de l'autre, c'est l'absence d'éducation à ce sujet. De fait, lire un point médian avec un lecteur d'écran est, à l'heure actuelle, quelque chose de désagréable, voire d'incompréhensible. Mais si les programmeurices travaillaient à modifier cela, il n'y aurait plus de problème. Donc nous préférons condamner le sexisme qui préside à la programmation des logiciels, plutôt que l'antisexisme qui motive l'usage de l'écriture inclusive."
- "La complexité de la langue française pour les dyslexiques est une question qui doit être traitée dans son ensemble, et non pas à l'aune de l'écriture inclusive. Chercher à rendre la langue française accessible aux personnes dys est un travail qui, d'une part, mérite tout notre intérêt et, d'autre part, ne doit pas servir à évincer d'autres réformes linguistiques, telles que l'écriture inclusive, permettant de lutter contre d'autres discriminations, en l'occurrence le sexisme"

c) Recommandations pour faciliter la lisibilité des personnes dyslexiques

Certaines recommandations permettant de faciliter la lecture de texte pour les personnes dyslexiques ont déjà été établies. L'objectif est de faciliter la prise d'indices et d'aider le regard de la personne dyslexique dans son exploration visuelle, permettant de diminuer la fatigabilité et de maintenir le goût de la lecture :

- Aérer le document : quand il y a plusieurs textes, évitez de les tasser pour les faire entrer dans une seule page.

- Utiliser une police favorisant la discrimination des lettres. Les polices de caractères qui conviennent le mieux aux dyslexiques sont généralement sans empattement appelés généralement « sans sérif ».
- Utiliser une taille de police qui ne soit pas en dessous de 12.
- Ne pas justifier le texte et ne pas utiliser d'alinéas.
- Utiliser un interlignage de 1,5 voir de 2.
- Éviter l'italique : un grand nombre d'enfants « dys » ont des troubles neurovisuels et donc sont en difficulté avec les obliques.
- Pour mettre en évidence : préférer le gras, le changement de couleur ou le grossissement
- Éviter les présentations en colonne. Le regard est attiré par l'autre colonne et la ligne n'est pas continue. Les aller-retour sont donc plus fréquents risquant d'augmenter le nombre d'erreurs et la fatigabilité.

Il existe une typographie gratuite et libre de droits qui, selon ses créateurices, prétend réduire les confusions visuelles et facilite la lecture : Open Dyslexic. Elle présente des épaississements qui accentuent la forme des lettres et facilitent leur reconnaissance visuelle. Elle prévient donc de la confusion si fréquente chez les dyslexiques mais aucune étude a véritablement prouvé son efficacité et cette typographie ne serait adaptée que pour un type de dyslexie. Certaines personnes auraient trouvé que la police alourdit le texte et fatigue les yeux.



Figure 2.6 : Typographie *Open Dyslexic*

(Source : *Ibid*)

La question de l'apprentissage des écritures inclusives est donc cruciale. Nous pourrions avancer le postulat que l'enseignement systématique de la lecture et de l'écriture inclusive dès le plus jeune âge permettrait d'accéder à une langue inclusive pour toutes, et ce en l'espace d'une génération. Certain·es linguistes sont plus réticent·es et avancent que « si la féminisation doit être enseignée dès le plus jeune âge, la réflexion sur l'usage politique, militant de la langue doit être amené (...) dans les dernières années de l'apprentissage, en guidant les jeunes vers une réflexion sur la variation, sur le (dé)classement social produit par les manières de parler et sur les façons d'user de la langue à des fins persuasives». (Rosier, 2018)

d) Des témoignages pour mieux comprendre

Comprendre l'impact des écritures inclusives sur les personnes dyslexiques doit s'accompagner d'une connaissance de la compréhension et lisibilité des personnes concernées. J'ai déjà pu récupérer deux témoignages de personnes dys confrontées à l'écriture inclusive.

“Je laisse aux linguistes, aux grammairiennes et aux historiennes de la langue la question du point médian en lui-même. Toutefois, c'est avec une certaine surprise que j'ai pu constater que les élèves dys étaient prises à partie dans ce débat. Étant dys moi-même et enseignant à des élèves dys dans des ateliers qui leur sont réservés, la question me touche intimement.

Il y a quelques années, j'ai présenté aux élèves que j'avais en atelier quelques groupes nominaux écrits en écriture inclusive. Un instant de pause, puis les élèves eurent deux réactions: "Oui, j'arrive à lire" et "Il m'a fallu deux secondes, mais ensuite je n'ai pas eu de souci." Depuis, je propose cet exercice bref, afin de savoir. Il faut le dire : de toutes les élèves dys que j'ai eues à charge, aucune n'a mentionné être gênée par ce point médian, mis à part ce premier instant déstabilisant. Bien entendu, mes élèves dys sont

des élèves de lycée général et technologique. Peut-être n'est-ce pas le cas pour des élèves plus jeunes ou dans d'autres voies.”

- Célia Guerrieri (dys, professeure de lettres, autrice de deux guides de survie pour l'élève dys au lycée et pour son enseignant.e)

“L'écriture inclusive a pour but, à mon sens, à la fois d'inclure toutes les personnes indépendamment de leur genre ressenti, mais aussi à la fois de casser cette « règle » du genre masculin utilisé quelle que soit la majorité. Depuis que je l'ai découverte en lisant un article sur internet, je me suis mise à l'utiliser. Je la trouve respectueuse envers tou•te•s (ou toustes) les lect•eurs•rices (ou lecteurices). De plus, elle était déjà utilisée dans certains documents administratifs. Par exemple, « Né(e) ou admis/admise » est déjà une forme d'écriture inclusive. Pour ma part, en tant que personne dys, l'utilisation du point médian ne me gêne pas plus que cela. En revanche, ce qui m'handicape et qui m'a posé problème tout au long de ma scolarité, c'étaient des consignes trop peu claires, des textes écrits avec des polices d'écriture comportant des empâtements (qui sont quelque chose de tellement ralentissant) ou des interlignes trop petits. D'ailleurs, je prends mes cours exclusivement sur traitement de texte depuis maintenant 6 ans, et j'ai passé l'intégralité de mes examens sur ordinateur avec un traitement de texte. Sur ce logiciel, j'utilise les caractères non imprimables (qui sont des points médians) et cela m'aide beaucoup. Que l'écriture inclusive se fasse avec des dash [tiret du 6], des apostrophes ou des points réguliers, cela m'est égal. L'utilisation de cette écriture, indépendamment du caractère qui est utilisé, n'est pas un frein à la lecture pour moi, contrairement à la taille de la police, des interlignes, et des empâtements.”

- **Pauline** (dys, 21 ans, étudiante en informatique)

e) Pistes de recherches et hypothèses

Avant de commencer le projet de recherche en lui-même, cela m’a semblé pertinent d’établir quelques hypothèses vis-à-vis de l’accessibilité des écritures pour les personnes dyslexiques suite à la constitution de cet état de l’art, et de déterminer ce que les résultats vont potentiellement montrer.

On peut d’ores et déjà penser que certaines formes d’écriture inclusive sont peu pertinentes à tester dû à l’impossibilité d’une conversion graphème-phonème. Prenons par exemple cette forme inclusive : ceux·lles. Le suffixe “·lles” n’est pas prononçable et a priori, la charge cognitive supplémentaire engendrée par cette opération va ralentir la lecture. Toutefois, cette forme semble quasi inaccessible aux personnes atteintes d’une dyslexie phonologique (troubles de la voie d’assemblage) et la seule alternative cognitive pour la lire aisément semble être la voie lexicale (donc que la forme ceux·lles ait été intégrée dans le lexique phonologique, qui requiert que la personne ait déjà appris sa prononciation après lecture). Mis à part les mots grammaticaux très fréquents, cette solution n’est accessible qu’aux lecteurs et lectrices assidues et risque de renforcer les différenciations sociales entre personnes qui bénéficient d’un environnement favorisant la lecture et les autres.

Voici le tableau des hypothèses concernant l’accessibilité des différentes formes d’écritures inclusives aux personnes dyslexiques :

Forme d’écriture inclusive	Potentiels avantages	Potentielles difficultés ou inconvénients
Double flexion totale (<i>les étudiants et étudiantes</i>)	N’utilise pas de mots nouveaux (donc mots disponibles dans le lexique phonologique)	Allonge la lecture, l’écriture et l’oral
Double flexion partielle	Radical du mot connu	Dys-pho : problème de prononciation car son parfois

(<i>les étudiant-es, les lecteur-ices</i>)		imprononçable derrière le point médian + perturbation car forme du mot non connu Dys-vp : problème de prononciation car son parfois imprononçable derrière le point médian → il faut connaître la règle : la double flexion partielle devient totale à l'oral
Néologie (<i>les lecteurices, toustes, ceux</i>)	Forme proche de mots connus donc mémorisation qui semble rapide (pour ajouter les mots dans le lexique phonologique)	Dys-pho : première occurrence complexe mais une fois le mot connu disparition + perte du sens si omission de lettres "en trop" Dys-vp : problème de compréhension du mot s'il ne peut pas être associé à un mot connu + problème de prononciation
Écriture épiciène (<i>le corps médical, le peuple</i>)	N'utilise pas de mots nouveaux (donc mots disponibles dans le lexique phonologique)	/
Genres neutres (<i>al va bien, bonjour à touz</i>)	Prononciation toujours possible	Fort problème de compréhension et de lecture des mots pour les différents types de dyslexie (mots inconnus et souvent lointains des mots connus, prononciation qui peut être difficile...)

Tableau 2.7 : Hypothèses concernant les résultats de mon enquête

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Pour **revenir au sommaire**, cliquez-ici : [Sommaire](#).

3) Méthodologie

Cette partie explicite la méthodologie employée pour le développement et le déroulement de l'enquête en revenant sur les choix effectués, leurs justifications ainsi qu'un aspect réflexif sur les doutes et les incertitudes ressenties. Je mettrai aussi en lumière toutes les interactions que j'ai eu durant l'enquête avec des personnes extérieures.

I. Choix effectués

Je reviendrai dans cette sous-partie sur les choix effectués tout au long de l'enquête classés par ordre chronologique, des choix initiaux de création des extraits aux choix finaux d'analyse des résultats.

- **L'accessibilité de la lecture**

Je me suis uniquement concentrée sur la compréhension de lecture d'un texte utilisant ces cinq formes d'écritures inclusives : la double flexion totale (les étudiants et étudiantes), la double flexion partielle (les étudiant·es), la néologie (les lecteurices), l'écriture épïcène ou hyperonymie (le corps enseignant) et le genre neutre (les étudiantz). Les aspects comme l'oralisation ou l'écriture n'ont pas été traités dans mon enquête. En effet, la dyslexie est un trouble spécifique de l'apprentissage de la lecture portant atteinte avant tout à la lecture des personnes qui en sont atteintes. L'enquête a donc cherché à recueillir les informations en lien avec l'accessibilité d'un texte suite à la lecture de celui-ci. Un texte sans écriture inclusive a aussi été ajouté à l'enquête.

J'étais partie avec l'idée initiale d'inclure dans mon enquête l'étude de la compréhension orale et de l'écriture (la retranscription) des écritures inclusives. Je me suis rapidement rendu compte que cela allongerait énormément l'enquête qui serait

trop complexe et longue à réaliser. C'est pourquoi uniquement l'accessibilité de la lecture des écritures inclusives, en termes de lisibilité et de compréhension, a été choisie. Je pense avec le recul qu'il vaut mieux se concentrer sur un aspect précis de ce que l'on veut étudier, surtout lors d'une enquête courte (3 mois).

- **Les personnes ciblées**

L'enquête était ouverte aussi bien aux personnes dyslexiques qu'aux personnes non-dyslexiques. Au même titre que l'ajout d'un texte sans écriture inclusive, ces données qui ne sont pas relatives à la compréhension des écritures inclusives chez les personnes dyslexiques servent de comparaison.

- **Le choix d'un conte**

Afin de mettre en forme un texte où différentes écritures inclusives puissent être utilisées, a émergé l'idée d'utiliser une histoire, un conte connu du grand public, découpé en plusieurs extraits. J'ai choisi le conte pour enfant "Les habits neufs du grand duc" de Hans Christian Andersen. J'ai fait le choix d'utiliser ce conte car il semblait connu plutôt modérément, et non trop ou trop peu. Cela permet de donner envie à la personne interrogée de poursuivre l'histoire si elle ne connaît pas le conte afin d'en découvrir la chute, ou bien d'être intriguée par les modifications qu'apportent les écritures inclusives dans la lecture de ce conte lorsque la personne a connaissance de celui-ci. Le fait d'utiliser un récit d'aventures imaginaires qui porte en lui une force émotionnelle et une portée philosophique me semblait être une solution pour donner envie aux personnes interrogées d'aller jusqu'au bout de l'enquête. Utiliser un conte très connu aurait pu apporter quelques inconvénients comme le fait que les personnes interrogées, connaissant l'histoire et la chute de celle-ci, ne lisent plus attentivement les extraits de l'enquête.

De plus, un avantage était que les participant·es ont rencontré·es une seule fois chaque phrase indépendamment de la forme d'écriture inclusive dans laquelle elle est écrite. Cela permet d'éviter les biais liés à l'habitude.

L'inconvénient que présente l'utilisation de ce conte est qu'il est écrit dans sa forme conventionnelle et la plus répandue dans un français plutôt ancien et peu accessible. En effet, certaines phrases sont emplies de poésie et construites d'une façon qu'on qualifierait d'archaïque aujourd'hui. J'ai donc pris soin de simplifier au maximum les phrases afin de les rendre accessibles et de ne pas biaiser l'enquête en rendant la qualité du texte en-lui même, n'ayant rien à voir avec l'écriture inclusive, complexe et difficile. J'ai également raccourci le conte en supprimant certains morceaux de texte jugés superflus.

J'ai hésité sur le conte à choisir en tant que "fil directeur" de l'enquête (les raisons pour lesquelles j'ai choisi un conte sont décrites dans la première partie de ce document). J'avais sélectionné les trois contes suivants : les 3 petits cochons, Le petit poucet et Les habits neufs grand duc. J'ai décidé de garder ce dernier car il me semblait moins connu que les deux autres et donc permettrait d'attiser la curiosité des participant·es sans que la connaissance de l'histoire prime sur la lecture. Ce présupposé ne s'est pas avéré exact, et certaines personnes ont été troublées par la difficulté du texte, n'en ont pas toujours compris le sens et d'autres ont relevé le caractère sexiste d'une reine pour qui uniquement ses vêtements et son apparence comptent.

- Le format de l'enquête

Les conditions sanitaires en vigueur lors de mon stage m'ont confortée dans le choix d'utiliser un outil de questionnaire en ligne, et non pas la réalisation d'une enquête basée sur des entretiens non virtuels. De plus, utiliser un outil numérique m'a permis

d'obtenir un nombre de participations plus conséquent et de toucher des personnes à l'échelle nationale.

L'outil qui a été utilisé est Framaforms, propulsé par Yakforms. J'ai choisi cet outil car c'est un service en ligne libre, gratuit, sans publicité et respectueux des données.

L'enquête est strictement anonyme car Framaform ne recueille aucune donnée ni adresse IP. Les seules informations personnelles demandées sont liées au genre et à la dyslexie. De plus, l'analyse des données est facilitée par l'exportation dans un fichier tableur en vue de traitements plus complexes.

J'ai hésité entre plusieurs outils en ligne de questionnaire d'enquête qui m'ont été conseillés : limesurvey, FramForms et Le Sphinx. Ce dernier a rapidement été éliminé car il nécessitait de faire une demande en lien avec un domaine, ce qui le rendait moins accessible. J'ai essayé les deux outils libres et gratuits Limesurvey et Frame Forms et j'ai trouvé Frame Forms plus facile à prendre en main, plus ergonomique et qui m'offrait plus de possibilités. De plus, Fram Forms assure un respect des données. J'ai aussi effectué une veille sur les outils en ligne de création d'enquête libres et gratuits disponibles sur internet mais aucun autre logiciel intéressant n'est ressorti.

- L'accessibilité

Des choix techniques ont été effectués lors de la création de l'enquête et principalement sur la façon de présenter celle-ci. Premièrement il m'a paru important et nécessaire d'utiliser les règles FALC, ayant pour finalité de rendre l'information facile à lire et à comprendre, notamment pour les personnes en situation de handicap mental. Ma formation à l'ENSC m'a permis de mettre facilement en place ces règles pour mon enquête, car nous y sommes habitués lors de la rédaction de nos rapports. J'ai aussi jugé important d'appliquer des règles d'accessibilités spécifiques au trouble dyslexique à mon enquête, et notamment aux extraits contenant les formes d'écriture

inclusive, puisque ce sont ces extraits qui sont directement évalués. J'ai ainsi choisi une typographie sans empattement (Ubuntu), de taille 20, un interligne de 6 pixels et un texte non justifié. Afin d'être libre d'appliquer ces choix il m'a fallu créer des images sur le logiciel gratuit et libre Gimp, que j'ai ensuite pu insérer dans mon questionnaire en ligne au format .jpg, rendant ainsi les extraits plus lisibles pour les personnes dyslexiques.

L'inconvénient que pose l'insertion d'images (et non l'écriture de textes numériques) est que l'enquête devient inaccessible aux lecteurs d'écrans et donc inaccessible aux personnes malvoyantes.

J'ai hésité entre plusieurs typographies pour les extraits. Mon choix s'est porté sur une typographie sans empattements (correspondant aux règles FALC) et dont la forme du "i" majuscule n'est pas identique au "l" minuscule.

- Le descriptif de l'enquête

Le questionnaire est composé de plusieurs pages. La première page sert à dresser le profil des personnes interrogées sur différents critères : la dyslexie (oui ou non), le type de la dyslexie, la dysorthographe (oui ou non), le genre de la personne, le positionnement sur les projets d'écritures inclusives (de très défavorable à très favorable), l'habitude de lire les écritures inclusives (de jamais à beaucoup) et le nombre d'heures de lecture par jour (de moins de 1h à de 5h à 10h). Ces trois dernières questions proposent également la réponse "je ne sais pas".

La question sur la dysorthographe a été ajoutée plus tardivement, le 22 juin, suite à des retours de participant·es dysorthographiques se demandant si iels pouvaient participer. De plus, la dyslexie et la dysorthographe sont des troubles de l'apprentissage très proches et bien souvent les personnes sont concernées par les deux.

Chacune des autres pages était consacrée à une forme d'écriture dans l'ordre suivant : écriture non inclusive, double flexion totale, double flexion partielle, néologie, écriture épïcène et genre neutre. L'ordre choisi n'est pas choisi au hasard puisqu'il est de difficulté globalement croissante selon mes propres hypothèses, impliquant un effet d'engagement de la part des personnes interrogées. L'écriture épïcène est plus facile à comprendre que des formes d'écriture inclusive comme la néologie, le genre neutre ou la double flexion partielle, notamment car elle ne fait pas intervenir de nouveauté linguistique. Je l'ai cependant placée entre la néologie et le genre neutre afin que les personnes dyslexiques puissent diminuer l'effort de concentration exigé par la lecture de forme nouvelle plus complexe avant la fin de l'enquête.

La construction de l'enquête est la suivante : d'abord la phrase "Lisez ce texte :" suivi de l'extrait rédigé selon les règles de chaque forme d'écriture.

Ensuite, la question "Comment jugez-vous la compréhension de ce texte ?" avec comme réponse un choix unique de "très difficile" à "très facile" ainsi que "je ne sais pas".

La question suivante permet de recueillir des informations sur ce qui a gêné ou pas la compréhension, de qualifier quelles sont les difficultés (s'il y en a). Les réponses sont à choix multiples.

Enfin, la dernière question est un champ libre d'expression permettant aux personnes de s'exprimer librement.

En fin de page figure un encart "Pour information" qui explique quelle forme d'écriture a été utilisée ainsi que sa structure. Pour le genre neutre il y a aussi un lien vers un site référence.

- Les extraits

Voici les extraits utilisés comme support pour l'enquête et présentés par ordre d'apparition :

Il y avait autrefois une reine qui aimait tant les habits neufs, qu'elle dépensait tout son argent pour ses vêtements. Lorsqu'elle passait ses soldats en revue, lorsqu'elle allait au spectacle ou à la promenade, elle n'avait d'autre but que de montrer ses habits neufs. À chaque heure de la journée, elle changeait de vêtements, et les gens disaient d'elle : « La reine prend soin de sa garde-robe. »

Extrait 0 : Écriture non inclusive

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Sa ville était bien joyeuse grâce à la quantité d'étrangers et d'étrangères qui y passaient. Un beau jour, y vinrent aussi un bandit et une bandite qui se firent passer pour un tisserand et une tisserande et déclarèrent savoir tisser le plus beau tissu du monde. Il et elle prétendirent savoir tisser des vêtements que seules les personnes sottes ou incapables dans leurs fonctions ne pouvaient pas voir, et proposèrent à la reine de lui en confectionner un habit.

Extrait 1 : Double flexion totale

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

« Ce sont des habits trop chers, pensa la reine. Mais grâce à eux, je pourrai connaître les servant·es incapables de bien travailler dans mon gouvernement : je saurai distinguer les malin·es des niais·es. Oui, cette étoffe m'est indispensable. »

Puis, elle avança aux deux fripon·nes une forte somme d'argent afin qu'iels puissent se mettre immédiatement au travail. Iels firent tous·tes les deux semblant de travailler, alors qu'il n'y avait absolument rien sur les bobines.

Sans cesse iels demandaient de la soie fine et de l'or, mais iels mettaient tout dans leur sac. De son côté, la reine avait de la peine en pensant que les naïf·ves ou sot·tes ne pourraient pas voir le magnifique tissu.

Extrait 3 : Double flexion partielle

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Toustes les gens de la ville connaissaient maintenant la qualité merveilleuse du tissu, et tous·tes brûlaient d'impatience de savoir ceux qui était incapables.

La reine décida d'envoyer quelqu'un·e pour examiner le travail avant elle.

« Je vais envoyer maon vieilleux ministre, pensa la reine, c'est ellui qui peut juger au mieux l'étoffe. »

L'honnête vieilleux ministre entra dans la salle où les deux imposteureuses travaillaient avec les bobines vides. « Bon Dieu ! Je ne vois rien. Fais-je partie de ceux qui ont l'esprit trop fermé ? ».

Extrait 4 : Néologie

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Quelque temps après, la reine envoya une autre personne fonctionnaire honnête pour examiner l'étoffe. Arriva à cette personne la même chose qu'à la personne précédente : elle regardait en détail, mais ne voyait rien.

« Le tissu n'est-il pas magnifique ? demandèrent les deux individus en imposture en montrant le superbe dessin et les belles couleurs qui n'existaient pas.

— Je ne suis pas stupide ! pensait ce deuxième personnage. C'est donc que je suis incapable de remplir ma profession ? »

Puis sans avouer, en fit l'éloge et témoigna toute son admiration pour l'étoffe.

Extrait 5 : Écriture épique

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Enfin, la reine elle-même voulut voir l'habit. Accompagnée d'une foule de personnes choisies, elle se rendit auprès des adroiz filouz qui tissaient toujours.

« N'est-ce pas magnifique ! dirent les deux honnêtes fonctionnaires. Touz ces dessins et ces couleurs sont dignes de Votre Altesse. »

« Qu'est-ce donc ? pensa la reine, je ne vois rien. Est-ce que je ne serais qu'une niaise ? »

Puis tout à coup elle s'écria : « C'est magnifique ! Je vous témoigne toute mon admiration. »

La reine se déshabilla, et les friponz firent semblant de lui présenter une pièce après l'autre. Als firent semblant de lui attacher le tissu.

— « Bien ! je suis prête, dit-elle. Je crois que je ne suis pas mal ainsi. »

« Mais il me semble qu'elle n'a pas du tout d'habit », observa un enfant qui osa dire la vérité.

Extrait 6 : Genre neutre

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

- Les hypothèses

Avant la création de l'enquête en ligne, j'ai établi des hypothèses sur les difficultés potentielles d'accessibilité que pouvaient engendrer les différentes formes d'écriture inclusive chez les personnes dyslexiques. Ces hypothèses sont contenues dans le tableau disponible dans [l'état de l'art](#), puisque c'est en partie celui-ci qui m'a permis de les créer.

Le fait d'avoir dans mon entourage quatre personnes dyslexiques m'a aidé à valider ou invalider les hypothèses formulées plus haut. Cela a aussi affiné ma compréhension des difficultés d'accessibilité inhérentes à chaque forme d'écriture inclusive chez les personnes dyslexiques. Ces 4 personnes ont globalement validé les hypothèses émises préalablement, comme l'explique Julie, 22 ans :

“Je pense que toutes tes hypothèses sont validables par rapport aux formes d'écriture cependant je pense que les principales difficultés rencontrées avec les différentes type d'écriture sont essentiellement dû à un problème d'habitude et d'apprentissage des règles classique trop ancrée en nous ce qui fait que dès que ça change ou que l'apparence d'un mots qu'on connaît change ça nous perturbe. Je pense aussi que ça dépend du type de dyslexie.”

- Tester l'enquête

Avant de diffuser l'enquête, des tests ont semblé nécessaires et pour cela 10 personnes de mon entourage ont accepté de répondre à l'enquête, avec parmi elles 4 dyslexiques et 6 non-dyslexiques.

Ces premiers tests ont notamment permis de vérifier que l'ensemble de l'enquête se déroule bien, de corriger les dernières fautes d'orthographe dans les extraits, d'obtenir des retours sur la pertinence des questions.

Suite à ces tests, j'ai notamment inversé l'ordre de certaines réponses de la deuxième question “Qu'est ce qui vous a posé problème dans la compréhension de ce texte ?” et ajouté des précisions sur l'utilité du dernier champ libre dans sa valeur par défaut “Une

explication sur ce qui vous a gêné, une suggestion, un avis sur le(s) genre(s) exprimé(s) dans ce texte...?”.

Ces tests ont été réalisés sur une semaine, juste avant la diffusion à large échelle de l'enquête.

- Comment et à qui la diffuser ?

Différents moyens ont été utilisés pour diffuser l'enquête à large échelle.

Tout d'abord, j'ai créé un site web propulsé par wordpress qui présente l'enquête et mon projet de stage. Il est accessible depuis ce lien :

<https://inclusiviteetdyslexie.wordpress.com/>

Ce site a été pratique pour plusieurs raisons : présenter le projet ainsi que moi-même et le cadre de mon stage, mais aussi être la porte d'entrée vers l'enquête et permettre aux personnes de me contacter simplement via un formulaire.

Ainsi, une fois le site créé et la semaine de tests passée, j'ai pu envoyer une série de mails à différentes personnes et structures afin de rendre mon enquête visible et récolter des réponses. J'ai contacté deux types d'acteurices différent·es : des associations spécialisées dans la dyslexie (APEDYS et FFDys) et des personnes gravitant autour de mon projet, c'est-à-dire le réseau que je me suis constitué jusqu'à ce moment du stage. J'ai par exemple contacté une doctorante membre du REHF (Réseau d'Étude Handiféministe) et du réseau EFiGiES (Association de jeunes chercheur·euses en Études Féministes, Genre et Sexualités), les membres de la collective ByeByeBinary qui travaillent sur des typographies inclusives, les promotions de l'ENSC ou encore les membres du laboratoire CNRS où je réalise mon stage.

Les réseaux sociaux ont aussi été un moyen pour rendre visible facilement l'enquête, dont notamment Twitter, Facebook et Instagram. N'ayant pas de compte Twitter, c'est ma tutrice, Mélina Germes, qui a posté un tweet incitant à participer à l'enquête

touchant ainsi les personnes de son réseau à elle. Je présenterai plus tard les chiffres et statistiques liés à la visibilité de l'enquête.

L'enquête a donc circulé sur plusieurs réseaux et cercles directement en lien avec les thématiques de la dyslexie et des écritures inclusives. L'association APEDYS Nouvelle-Aquitaine a publié un billet sur son site web le 25 juin 2021 qui visibilise mon enquête.

- La durée de l'enquête

La semaine de test de l'enquête a débuté le 7 juin et s'est terminée le 13 juin. Officiellement, l'enquête a démarré le 14 juin, jour où j'ai contacté l'ensemble des actrices citées plus haut. J'ai clôturé l'enquête le 5 juillet, date fixée dès le début de l'enquête. Les participations se sont donc étalées 3 semaines, avec des jours de fort taux de participation et d'autres moins.

- La publication de résultats provisoires

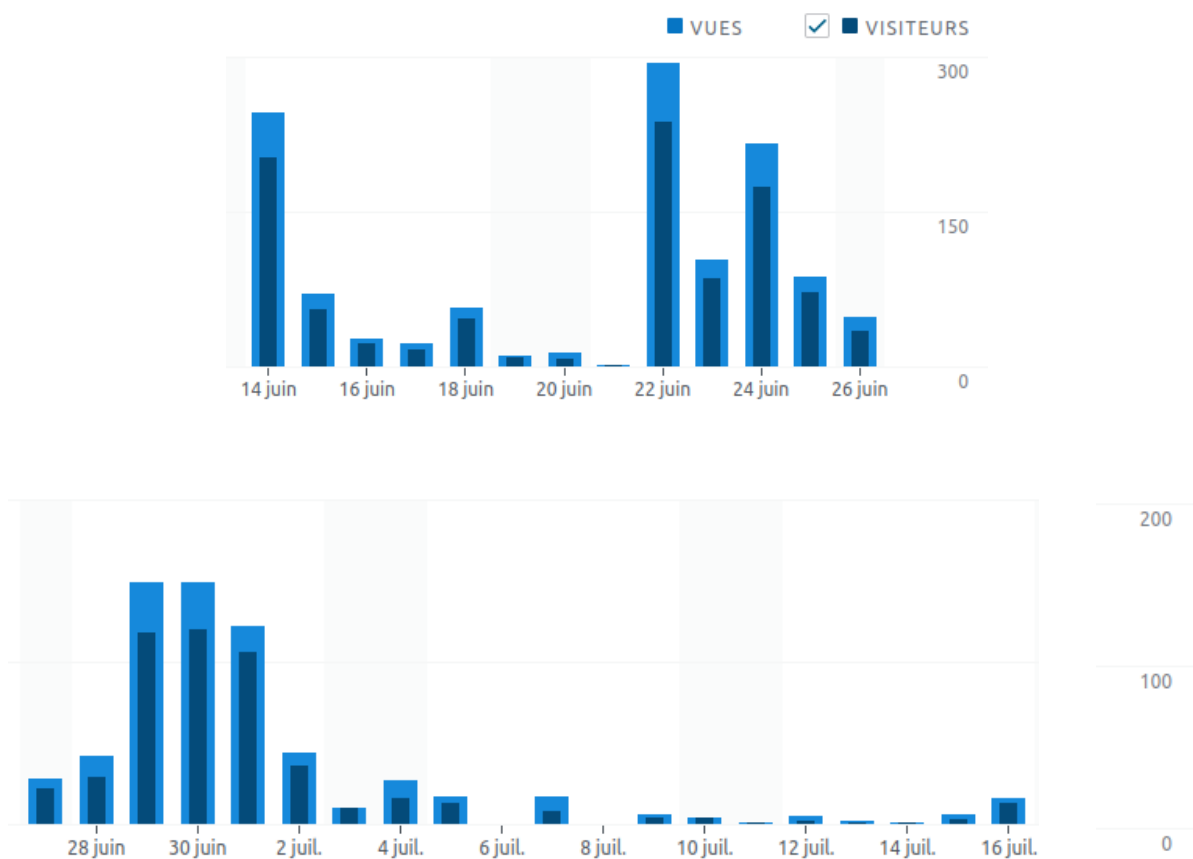
À mi-chemin de la diffusion de l'enquête (le 28 juin), nous avons conjointement décidé avec ma tutrice Mélina Germes de publier sur son compte twitter des résultats provisoires marquants de l'enquête. En effet, la visibilité sur twitter s'avère plutôt importante et cela permet d'atteindre de nouvelles personnes dyslexiques pour participer à l'enquête.

Ces résultats provisoires concernent trois écritures inclusives (l'écriture épïcène, le genre neutre et la néologie) et pour chacune, la compréhension globale attribuée par les personnes dyslexiques. J'ai choisi ces trois formes car les résultats obtenus sont significativement différents en termes de compréhension par les personnes dyslexiques. L'écriture épïcène est jugée plus accessible que le genre neutre, lui-même plus accessible que la néologie.

Cette image était accompagnée d'un texte descriptif afin d'être accessible aux personnes malvoyantes et aveugles. Il a semblé important de protéger ces résultats et éviter les récupérations grâce à un filigrane "Résultats provisoires" ainsi que mon nom et l'adresse du site dans l'image.

- Les statistiques de visibilité

Le site web étant comme la "vitrine" de l'enquête et de l'étude, il est intéressant d'observer l'évolution du trafic et les interactions avec les visiteur·euses par jour.

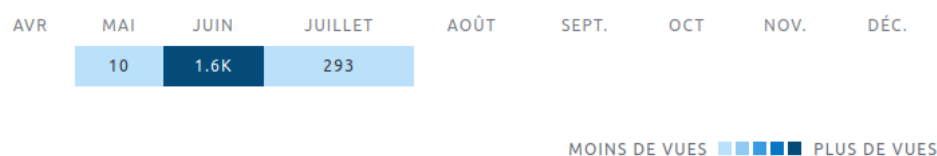


(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Articles, vues et visiteurs depuis la création		
☰	Articles	0
💬	Commentaires	0
👁	Vues	1,924
👤	Visiteurs	1,473
🏆	Record de vues absolu 22 juin 2021	294

On observe plusieurs “pics” correspondant aux jours avec un fort nombre de visites sur le site. Il y en a un le 14 juin (jour du lancement de l’enquête), le 22 juin (jour de visibilité sur Twitter par le 1er tweet de Mélina ainsi que sur le réseau du laboratoire Passages) et les 29/30 juin (lendemain du tweet des résultats provisoires).

Il y a eu au total 1924 vues depuis la création du site pour 1473 visiteuses. Le 22 juin est le jour de la plus grosse affluence (294 visites).



(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Le mois où le trafic fut le plus dense était le mois de juin, mois de la diffusion de l’enquête.

Le site a été surtout consulté depuis la France, mais aussi un peu depuis les pays francophones comme la Belgique et la Suisse, ou encore le Canada.

La section “Réfèrent” répertorie les autres blogs, sites Web et moteurs de recherche qui renvoient vers le site. Une vue est associée à un réfèrent si un·e visiteur·euse arrive sur une URL du site après avoir cliqué sur un lien sur le site du réfèrent. Ce sont les réseaux sociaux Facebook, Twitter qui sont les référents les plus importants, ainsi qu’Instagram. Certaines visites ont été faites depuis FramaForms, le site de l’enquête où apparaissait

le lien vers le site, mais aussi depuis LinkedIn ou encore depuis des messageries pour la plupart universitaires.

Le nombre total d'abonné·es au site s'élève à 49.

Des statistiques quant à la visibilité des tweets sont également disponibles. Trois tweets ont été publiés au total, dont deux le 22 juin (un sur le compte personnel de Mélina Germes et le même sur son compte professionnel). Voici les statistiques pour cette date :

Impressions nombre de vues de ce Tweet sur Twitter	25 525	Impressions nombre de vues de ce Tweet sur Twitter	3 965
Engagements totaux nombre d'interactions avec ce Tweet	635	Engagements totaux nombre d'interactions avec ce Tweet	113
Clics sur le lien clics sur une URL ou une carte de ce Tweet	295	Clics sur le lien clics sur une URL ou une carte de ce Tweet	44
Ouvertures des détails nombre de vues des détails relatifs à ce Tweet	177	Retweets nombre de Retweets de ce Tweet	25
Retweets nombre de Retweets de ce Tweet	91	Ouvertures des détails nombre de vues des détails relatifs à ce Tweet	20
J'aime nombre de personnes qui ont aimé ce Tweet	39	J'aime nombre de personnes qui ont aimé ce Tweet	13
Clics sur le profil nombre de clics sur votre nom, votre @nomutilisateur ou votre photo de profil	29	Clics sur le profil nombre de clics sur votre nom, votre @nomutilisateur ou votre photo de profil	8
Réponses réponses à ce Tweet	4	Clics sur les hashtags clics sur le ou les hashtags de ce Tweet	2
		Réponses réponses à ce Tweet	1

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Ainsi que les statistiques pour la date du 28 juin correspondant au tweet présentant les résultats provisoires sur le compte personnel de Mélina.

Impressions nombre de vues de ce Tweet sur Twitter	1 379
Engagements totaux nombre d'interactions avec ce Tweet	140
Engagements avec le média nombre de clics sur votre média comptés parmi les vidéos, Vines, fichiers GIF et images	100
Ouvertures des détails nombre de vues des détails relatifs à ce Tweet	16
Clics sur le lien clics sur une URL ou une carte de ce Tweet	9
Clics sur le profil nombre de clics sur votre nom, votre @nomdutilisateur ou votre photo de profil	7
Retweets nombre de Retweets de ce Tweet	6
J'aime nombre de personnes qui ont aimé ce Tweet	2

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

L'analyse des résultats obtenus s'est effectuée durant 3 semaines à la suite de la clôture de l'enquête.

- **Les compléments d'hypothèses**

Certains résultats étaient attendus à la suite de l'enquête que l'analyse a permis de vérifier. Ces hypothèses viennent compléter les premières établies en amont et présentées plus haut dans ce document. Les voici :

- Existence d'une hiérarchie d'accessibilité entre les formes d'écriture inclusive : certaines formes d'écriture inclusive sont jugées plus positivement et plus compréhensibles que d'autres.
- Existence d'une différence d'accessibilité entre la population dyslexique et la population non-dyslexique : la population dyslexique a plus de difficulté de compréhension que la population non-dyslexique.
- Existence d'un impact des variables qualitatives (positionnement, habitude, temps de lecture) sur la compréhension des formes d'écriture inclusive : les

personnes favorables et habituées trouvent les écritures inclusives plus accessibles que l'inverse.

- L'étude de l'échantillon

L'enquête comptabilise un total de 605 participations dont 209 personnes dyslexiques et 396 personnes non-dyslexiques.

Afin d'aborder l'analyse des résultats, j'ai commencé par l'étude de l'échantillon grâce aux variables qualitatives afin d'établir de premiers "profils types", de groupes sociaux, puis observer la répartition de l'échantillon dans chacun d'eux.

Cette observation a aussi été réalisée pendant l'enquête, notamment à deux dates : le 23 juin et le 28 juin.

Les quatre variables qualitatives permettant de dresser les profils types sont : la dyslexie, le positionnement sur les écritures inclusives, l'habitude aux écritures inclusives et le temps de lecture par jour. Ces variables permettent de définir 16 profils types différents, en fonction de la dyslexie ou non des personnes, de leur positionnement sur les écritures inclusives, sur leur habitudes à celles-ci et sur le temps de lecture par jour.

Cependant après observation, on remarque que certaines catégories ont un très petit pourcentage et que la catégorie n'est donc pas représentative vis-à-vis des autres et de l'échantillon total. Ces premières analyses permettent avant tout d'observer qualitativement l'échantillon et ses caractéristiques dominantes, c'est-à-dire quel type de personne a en majorité répondu, à quelle population cela fait-il référence. Dans le cas de l'enquête, il s'agit en majorité de personnes non dyslexiques en faveur des écritures inclusives qui y sont habituées et qui sont plutôt lectrices.

- Statistique exploratoire et descriptive

Une fois la description de l'échantillon effectuée, j'ai commencé une analyse statistique descriptive du reste des données, qui est souvent à la base de toute analyse des données. Les statistiques descriptives servent à analyser et décrire des données pour dégager des données une réelle tendance positive ou négative des résultats. A partir de ces chiffres, des graphiques viennent en complément pour appuyer l'analyse statistique.

La mise en place de cette analyse statistique descriptive a mis en évidence, du point de vue des variables quantitatives, la compréhension globale de chaque forme d'écriture inclusive et les indications sur les difficultés de compréhension de chaque forme d'écritures inclusives.

Elle est aussi venue compléter l'étude de l'échantillon puisqu'elle m'a permis d'identifier à l'aide de graphiques la répartition dans l'échantillon de chaque variable qualitative : la dyslexie, le genre, le type de dyslexie, la dysorthographe...

- Statistique inférentielle

Afin d'approfondir l'étude des données quantitatives, j'ai mis en place une analyse statistique inférentielle. Le but de la statistique inférentielle est d'étendre (inférer) les propriétés constatées sur l'échantillon à la population toute entière, généraliser en validant ou infirmant des hypothèses.

Ainsi j'ai pu obtenir différents résultats intéressants comme un score de compréhension pour chaque forme d'écriture inclusive, permettant d'obtenir des niveaux de difficultés au nombre de 4.

J'ai aussi obtenu de la précision quant aux indications sur les difficultés de compréhension de chaque forme d'écritures inclusives. Pour chaque type de difficultés (par exemple "Un mot en particulier m'a gêné" ou "J'ai dû relire plusieurs fois certains

passages avant de comprendre”), j’ai pu visualiser son pourcentage pour chaque forme d’écriture inclusive chez les populations dyslexiques et non dyslexiques.

La statistique inférentielle a permis de vérifier certaines hypothèses comme l’existence d’une hiérarchie entre les différentes écritures inclusives, les spécificités de chacune d’entre elles et notamment les difficultés qu’elles produisent, et encore la différence de compréhension entre la population dyslexique et la non dyslexique.

- Fiche d’analyse complète

Suite aux échanges entre ma tutrice et moi-même, il a paru intéressant de consacrer du temps à l’analyse des données qualitatives : les commentaires que pouvaient remplir les personnes dyslexiques interrogées à la fin de chaque page de l’enquête. J’ai alors consacré une journée à une forme d’écriture afin d’analyser finement les commentaires et indications relatives à chaque forme.

J’ai lu les commentaires un à un en notant les idées principales de chacun tout en comptabilisant et regroupant les idées. J’ai ainsi dégagé les spécificités de chaque forme d’écriture inclusives exprimées par les personnes dyslexiques interrogées, rédigées sous forme de conclusion. Ce travail a été très utile pour comprendre avec précision ce qui peut entraver la compréhension et la lecture de ces formes d’écriture chez les personnes dyslexiques.

Pour certains commentaires, il a été intéressant de préciser ce qui caractérise la personne qui l’a rédigé : son type de dyslexie, son genre, son positionnement, son habitude aux écritures inclusives et son temps de lecture quotidien. On retrouve de temps en temps ces informations sous certains commentaires.

Cette étude m’a également permis d’identifier les trolls ayant répondu à l’enquête. J’ai ensuite regroupé toutes ces analyses supplémentaires dans un document que j’ai intitulé “Fiche d’analyse complète” où figure une partie pour chaque forme d’écriture

(écriture non inclusive comprise) avec : l'extrait qui était lu, la compréhension globale par les personnes dyslexique et le niveau de difficulté, les indications sur les difficultés de compréhension, les commentaires et la conclusion de ceux-là.

- ACM et étude de la différenciation des groupes sociaux

L'analyse des correspondances multiples (ACM) est une technique descriptive visant à résumer l'information contenue dans un grand nombre de variables afin de faciliter l'interprétation des corrélations existantes entre ces différentes variables (par exemple corrélation entre habitude et compréhension des extraits). On cherche à savoir quelles sont les modalités corrélées entre elles. Cette analyse permet aussi de projeter l'ensemble des individus dans un espace à plusieurs dimensions afin d'observer des regroupements d'individus, des individus isolés qui seraient peu intéressants à garder dans l'étude... J'ai réalisé cette analyse des correspondances multiples sur le logiciel RStudio grâce au package FactoMineR.

Pour compléter cette analyse statistique, j'ai réalisé une étude sur la différenciation des groupes sociaux à partir de la fiche d'analyse complète. En regroupant les commentaires ayant des caractéristiques et idées principales communes, j'ai observé les profils (variables qualitatives) des individus du groupe social. Les groupes sociaux étant pour la plupart assez hétérogènes, cela permet de montrer qu'il n'existe pas d'unanimité entre les répondant·es.

Lors de l'analyse des résultats, plusieurs doutes ont émergé, notamment sur les analyses statistiques à mettre en place. Après avoir été conseillée par Grégoire le Champion, un statisticien et spécialiste des analyses d'enquête du laboratoire PASSAGES, plusieurs possibilités s'offraient à moi au vue de mes données : analyse factorielle des correspondances (AFC), analyse des correspondances multiples (ACM),

test de Student, ANOVA... Mon choix s'est porté sur la réalisation d'une ACM puisqu'elle était la plus complète et me permettait d'obtenir des résultats vérifiant les hypothèses. Aussi, plus l'analyse avançait, et plus j'ai décidé de me concentrer sur l'étude de la population dyslexique qui est au cœur de mon étude.

II. Interactions avec les personnes extérieures

La visibilisation de l'enquête s'est accompagnée d'interactions diverses avec des personnes extérieures à mon stage. Je recense dans cette partie les interactions positives comme négatives vis-à-vis de l'enquête.

- Interactions positives vis-à-vis de l'enquête

Le 14 juin, j'ai eu un échange avec une personne tenant un compte d'illustrations sensibilisant à la dyslexie sur Instagram. Elle m'a donné de la visibilité en informant sa communauté de l'ouverture de mon enquête et nous avons échangé sur celle-ci puisqu'elle y a participé. Nous avons eu des échanges très enrichissants puisqu'elle m'a expliqué en détail son rapport aux écritures inclusives, ses préférences et ses difficultés. Le mardi 15 juin c'est Marie, une orthophoniste bordelaise qui me contacte car elle dit être intéressée par l'enquête que je mène. Après un appel, elle m'explique qu'elle suit de nombreuses personnes dyslexiques et qu'elle aimerait leur proposer de participer, surtout que récemment une de ces jeunes patientes se questionne sur l'utilisation des écritures inclusives. Suite à ce contact, elle a diffusé l'enquête à ses collègues et sa patiente l'a réalisée en sa compagnie. Elle a ainsi pu me faire des retours précis sur des points de détails et interrogations soulevées.

Le 20 juin, c'est l'enseignant-chercheur en linguistique à la Sorbonne Université Alpheratz qui me contacte, personne dont j'ai utilisé les travaux dans mon enquête puisque la dernière page est consacrée à un extrait au genre neutre. Al étudie et développe le genre neutre en français et a entendu parler de mon enquête via le réseau

EFiGiES, al a donc pensé qu'un appel pourrait s'avérer intéressant. Nous avons discuté de mon enquête, à laquelle al a participé puis m'a donné des retours constructifs. Nous avons également évoqué le fait de garder le contact à l'avenir puisqu'al s'intéresse aux questions d'accessibilité du genre neutre et à la volonté de suivre les résultats de mon enquête.

Un autre linguiste, travaillant pour une institution européenne, m'a contacté le 14 juin car il s'intéresse aux questions d'inclusion et de lisibilité des textes administratifs.

Le 15 juin, c'est Morgane Le Coq de l'agence uniQ en son genre qui m'a contacté car l'agence, qui est proche du milieu de la recherche et base ses propos sur des "sources solides", est très intéressée par la lecture des résultats de l'enquête. L'agence fait de la formation, du conseil et des conférences sur le langage ouvert.

Le 25 juin, c'est un membre de la collective ByeByeBinary qui m'a donné ses retours sur l'enquête en tant que personne non-dys, après avoir informé la communauté et les personnes dyslexiques présentes de l'existence de mon enquête. Étant donné que la ByeByeBinary cherche à mener un projet de recherche proche de celui mis en place pendant mon stage, nous restons en lien quant à la publication de mes résultats.

Le 7 juillet, j'ai été contacté par Mathieu qui a récemment repris un projet WikiVersitaire sur le sujet de l'extension des genres grammaticaux en français et qui est intéressé par un échange au sujet de mon enquête, bibliographique ou même méthodologique.

- Interactions négatives vis-à-vis de l'enquête

Le 14 juin, c'est Souhila Omar qui est chargée de la mission égalité femme-homme et qui coordonne la politique handicap de la Ville de la mairie de Lyon qui me contacte. Elle me propose un échange téléphonique car elle "peut me faire part de certains éléments pour nourrir mon sujet". Elle m'a expliqué que les écritures inclusives sont "dangereuses" et pas seulement inaccessibles que pour les personnes dyslexiques, car elle a mené elle-même son enquête. Cet échange peu constructif s'est rapidement

terminé sur le fait que je réalise un stage étudiant d'une durée de 3 mois seulement, et qu'il m'est impossible d'étudier l'accessibilité des écritures inclusives aux personnes avec d'autres troubles ou handicaps.

J'ai reçu le 30 juin ce message d'une personne inconnue se prénommant Colette :

“Si les certaines conventions gênent un peu la lecture, les autres agressent les yeux et donc compliquent et retardent la compréhension.

Au nom de l'égalité des sexes, nous en arrivons à une absurdité qui va défavoriser tous ceux qui sont déjà handicapés par la dyslexie.

L'approche proposée pour atténuer l'inégalité des sexes est complètement dément, inutile et dangereux.

Le combat se situe ailleurs, sur d'autres plans : égalité des droits et des salaires entre les hommes et les femmes, parité réelle et instauration de pénalités dissuasives en cas de non respect des règles.”

- Constats sur les réponses à l'enquête

J'ai pu constater en observant les commentaires de chaque forme d'écriture que ce sont les personnes de genre masculin non dyslexique qui s'expriment le plus longuement. Cependant, ce ne sont pas les personnes concernées par l'enquête et le sujet de recherche.

J'ai également pu constater qu'un certain nombre de “trolls” ont participé à l'enquête, ce sont pour la plupart des éléments perturbateurs motivés idéologiquement qui fournissent des réponses peu pertinentes pour l'enquête.

Pour revenir au sommaire , cliquez-ici : Sommaire .
--

4) Différenciation des écritures inclusives

Cette partie présente les résultats obtenus suite à l'analyse des réponses de l'enquête portant principalement sur les écritures inclusives.

I. Classement par niveaux d'accessibilité

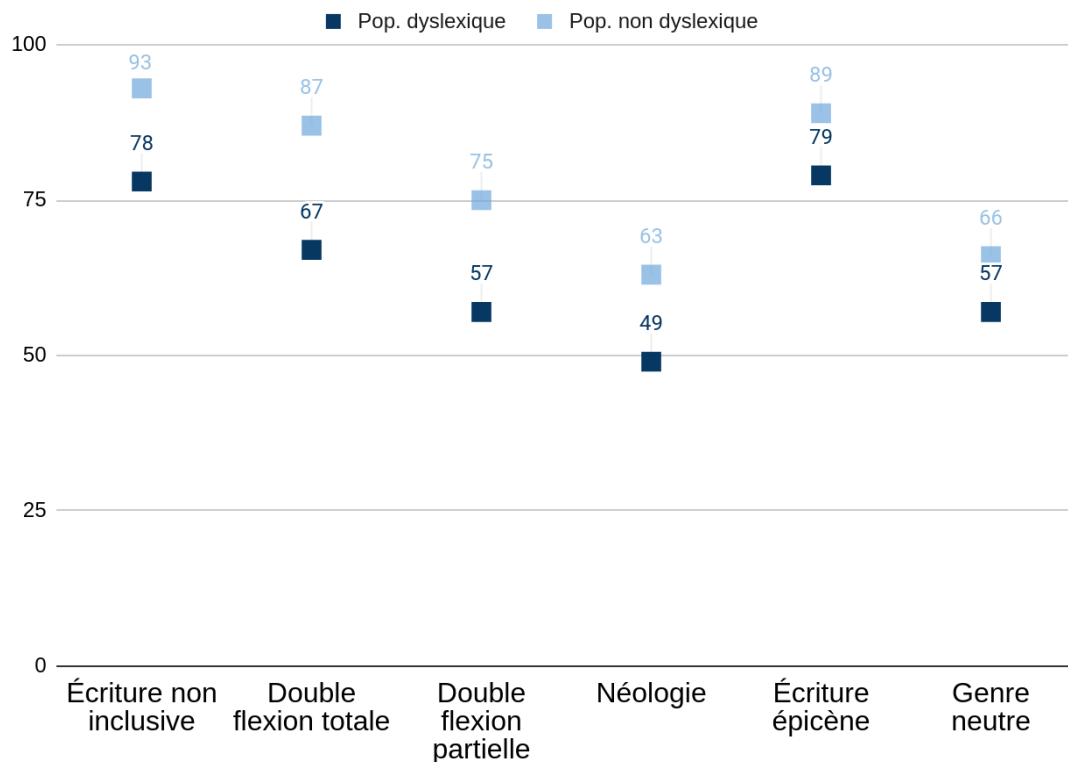
L'analyse des résultats de l'enquête a rapidement montré que les formes d'écriture inclusive peuvent être classifiées selon leur niveau de compréhension, qu'elles sont soumises aux différentes préférences des participant·es.

Pour démontrer cette hétérogénéité, un score sur 100 a été calculé pour chacune des différentes formes : l'écriture non inclusive, la double flexion totale, la double flexion partielle, la néologie, l'écriture épïcène et le genre neutre. Ce score représente une note de compréhension globale et a été calculé à partir des réponses à la question

“Comment jugez-vous la compréhension de ce texte ?”.

Les scores sont représentés graphiquement comme suit. Plus le score est haut, plus la compréhension est jugée facile.

Score de compréhension des extraits

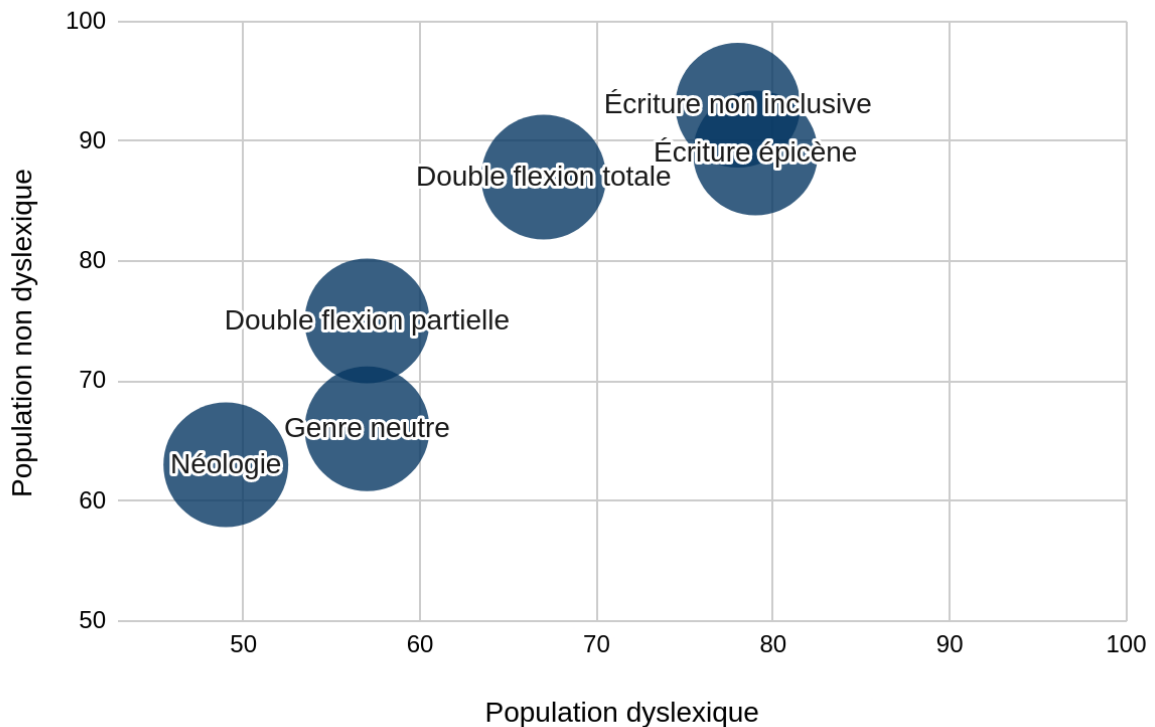


Graphique 4.1 : Score de compréhension des extraits, représentation 1

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

On remarque que la hiérarchie de difficulté des écritures établies de façon hypothétique au début de l'enquête correspond à l'ordre des résultats obtenus, c'est à dire un classement de difficulté globalement croissante à l'exception d'une forme d'écriture inclusive (écriture épïcène).

Scores de compréhension des extraits



Graphique 4.2 : Score de compréhension des extraits, représentation 2

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Lorsque l'on s'intéresse à la population dyslexique, l'écriture non inclusive et l'écriture épïcène ont un score très similaire et plus élevé. Ensuite vient la double flexion totale, puis la double flexion partielle et le genre neutre qui possède le même score et enfin la néologie obtient le score le plus faible.

On peut alors définir à partir de ces résultats quatre niveaux d'accessibilité comparables, comme l'illustre bien le graphique 4.2, et classer les extraits par difficulté de compréhension croissante suivante :

1	- Écriture non inclusive - Écriture épïcène
2	- Double flexion totale
3	- Double flexion partielle - Genre neutre
4	- Néologie

Tableau 4.3 : Niveaux d'accessibilité comparable

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

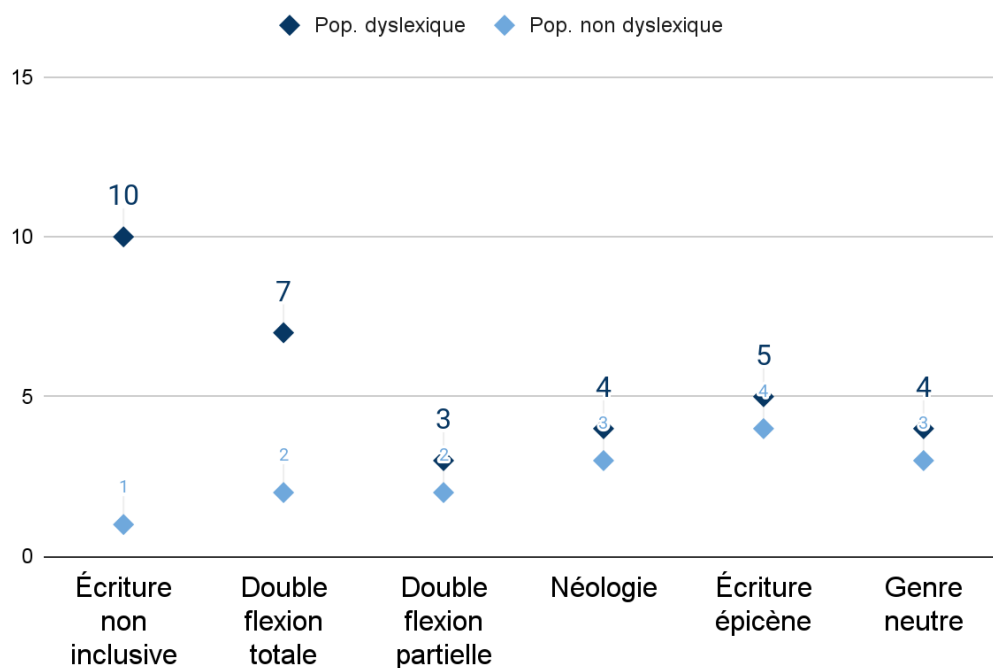
II. Indications sur les difficultés de compréhension

L'analyse des réponses à la question “*Qu'est ce qui vous a posé problème dans la compréhension de ce texte ?*” nous donne des informations sur le type des difficultés rencontrées.

Pour chaque extrait, j'ai calculé le pourcentage de chacune des réponses données, c'est-à-dire les pourcentages des dix types de difficulté possibles. Cela nous donne des indications sur les difficultés majoritairement rencontrées pour chaque forme d'écriture inclusive. Cela précise aussi pour chaque type de difficulté quelles sont les formes d'écriture inclusive qui les perpétuent le plus.

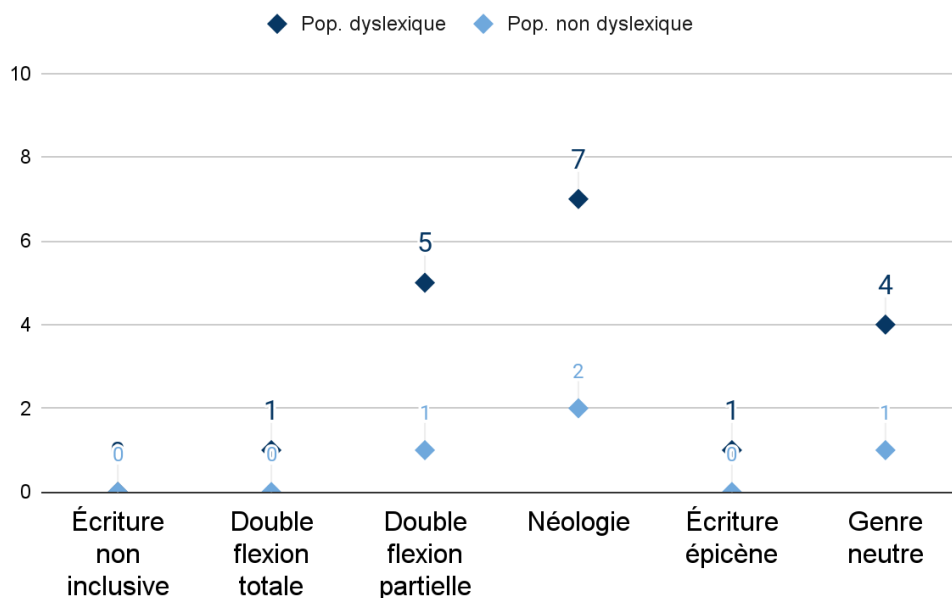
Afin de représenter ces résultats graphiquement, j'ai choisi de regarder chaque type de difficultés un à un. Les scores sur les graphiques correspondent aux pourcentages de fois où les types de difficultés ont été rencontrés, pour chaque écriture inclusive. Pour les difficultés liées à la **compréhension du sens de l'extrait et sa lisibilité** on obtient ces résultats :

1 - "J'ai réussi à lire mais je n'ai pas compris le sens du texte"



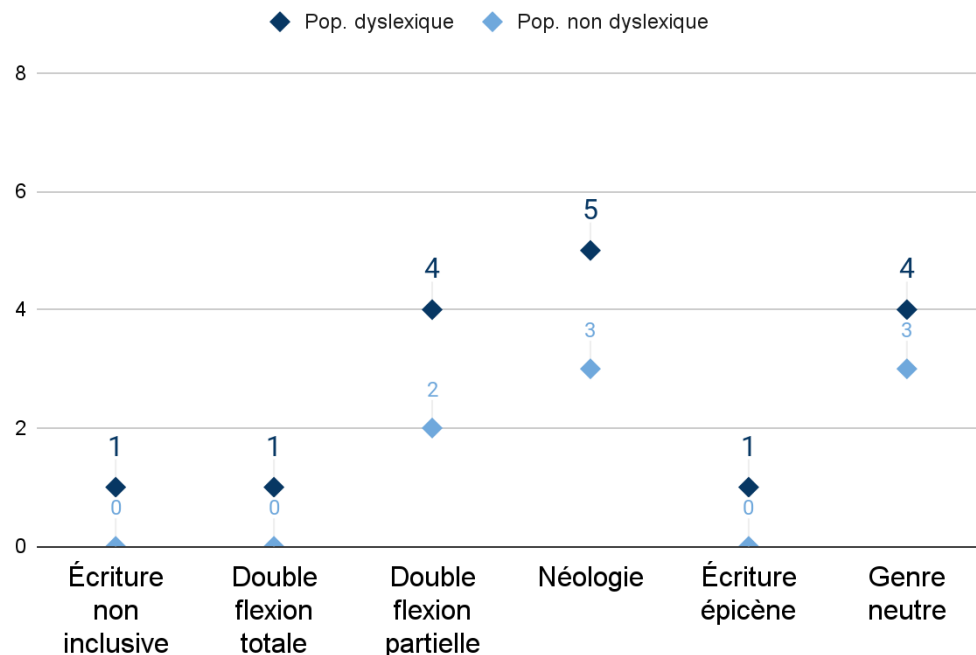
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

2 - "Je n'ai pas réussi à lire et je n'ai pas compris le sens du texte"



(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

3 - "Je n'ai pas réussi à lire mais j'ai compris le sens du texte"

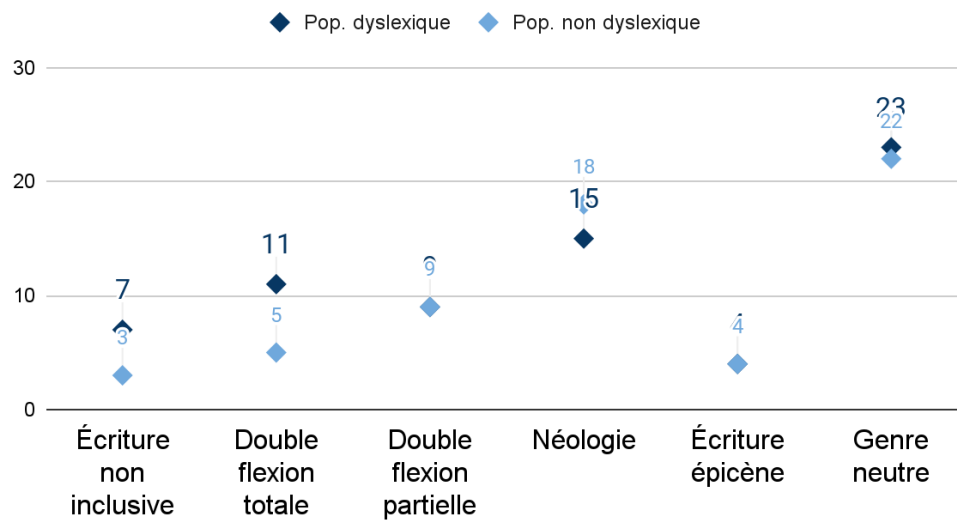


(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

La néologie comptabilise les plus hauts pourcentages pour les difficultés 2 et 3, puis la double flexion partielle et le genre neutre avec des pourcentages intermédiaires. Pour la difficulté 1, l'écriture non inclusive et la double flexion totale ont les plus hauts pourcentages et cela est lié à l'ordre d'apparition des extraits dans l'enquête ainsi qu'au conte choisi comme support d'étude (voir partie 3) e) Réflexivité).

Pour les difficultés liées à une **difficulté locale** on obtient ces résultats :

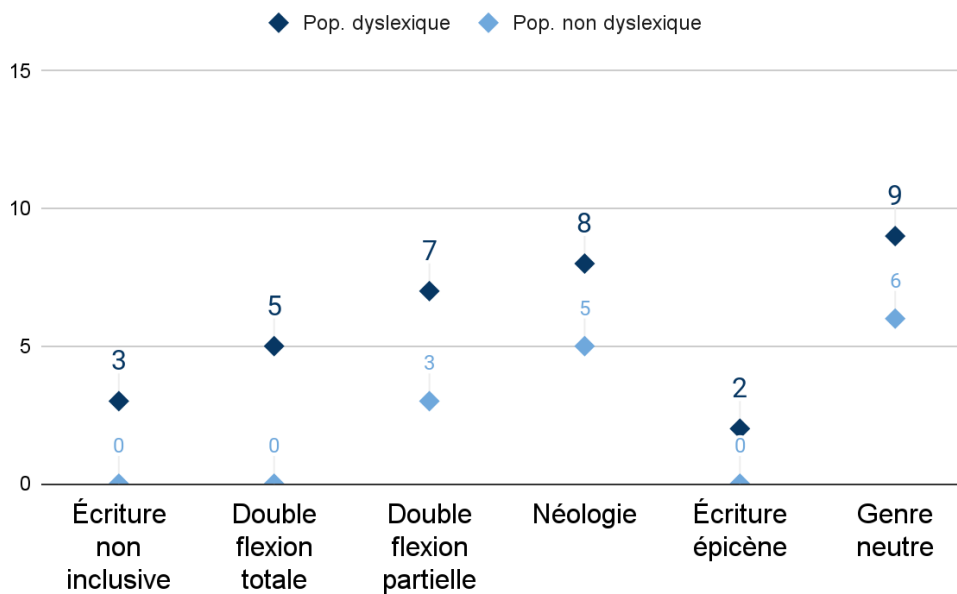
4 - "Un mot en particulier m'a gêné"



(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

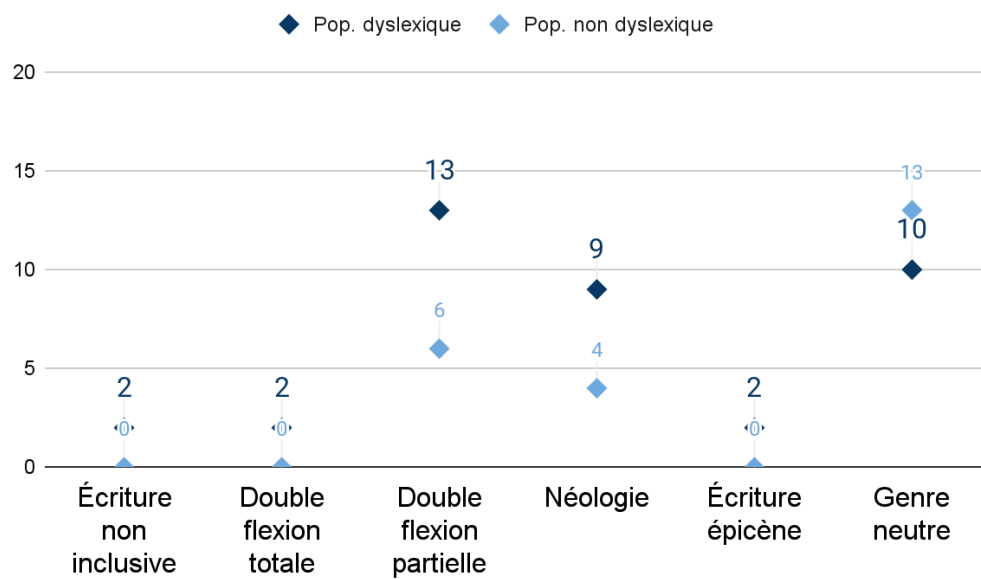
Le genre neutre et la néologie obtiennent les plus hauts pourcentages.

5 - "Une syllabe en particulier m'a gêné"



(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

6 - "Un caractère en particulier m'a gêné"

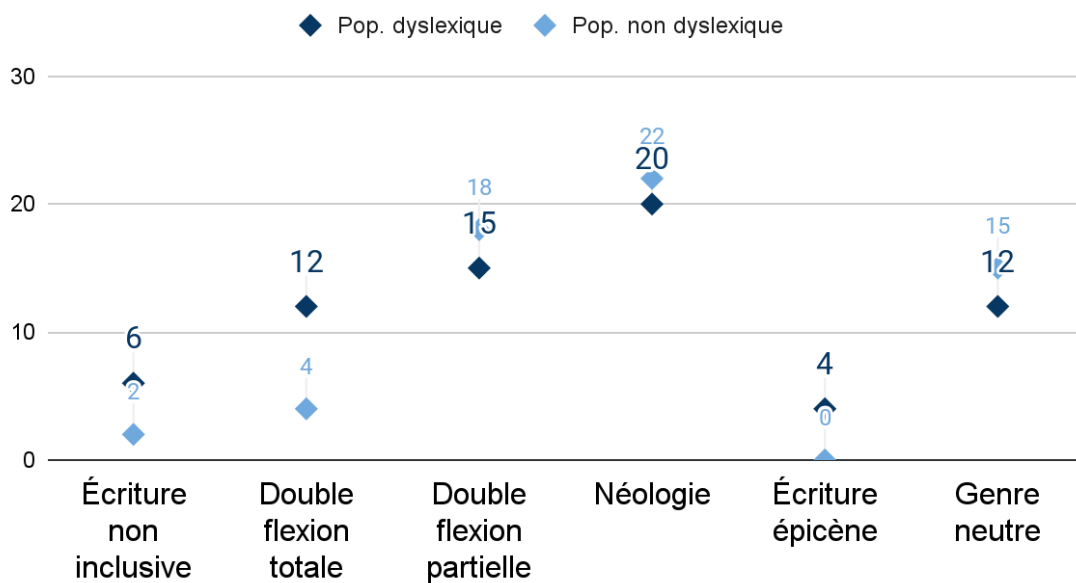


(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

La double flexion partielle obtient le plus fort pourcentage, en effet le point médian est un caractère qui peut gêner la compréhension.

Pour les difficultés liées à la **prononciation** on obtient ces résultats :

7 - "Je trouve la prononciation parfois difficile"

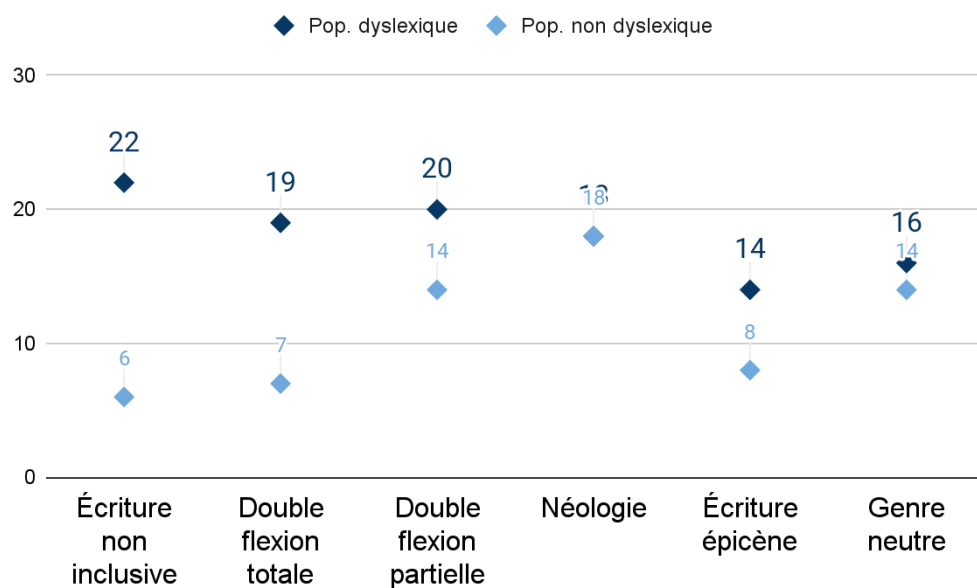


(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Les pourcentages sont relativement élevés pour chacune des formes, mais la néologie obtient le plus haut.

Pour les difficultés entraînant **une relecture des passages de l'extrait** on obtient ces résultats :

8 - "J'ai dû relire plusieurs fois certains passages avant de comprendre"

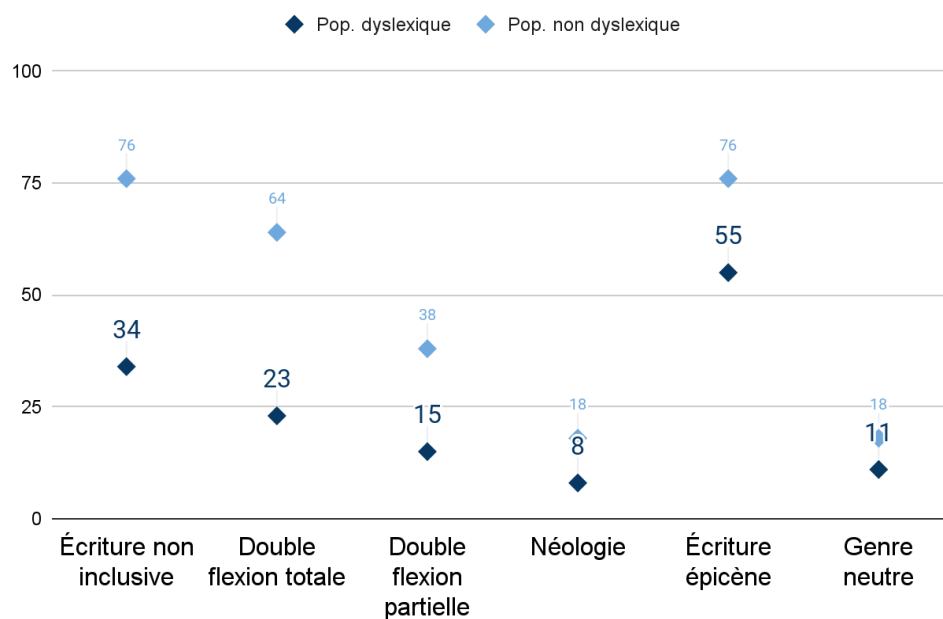


(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

On obtient à nouveau des pourcentages relativement élevés. Ce type de difficulté est lié au manque d'habitude de certaines structures ou formes d'écritures inclusives que nous montrerons plus tard.

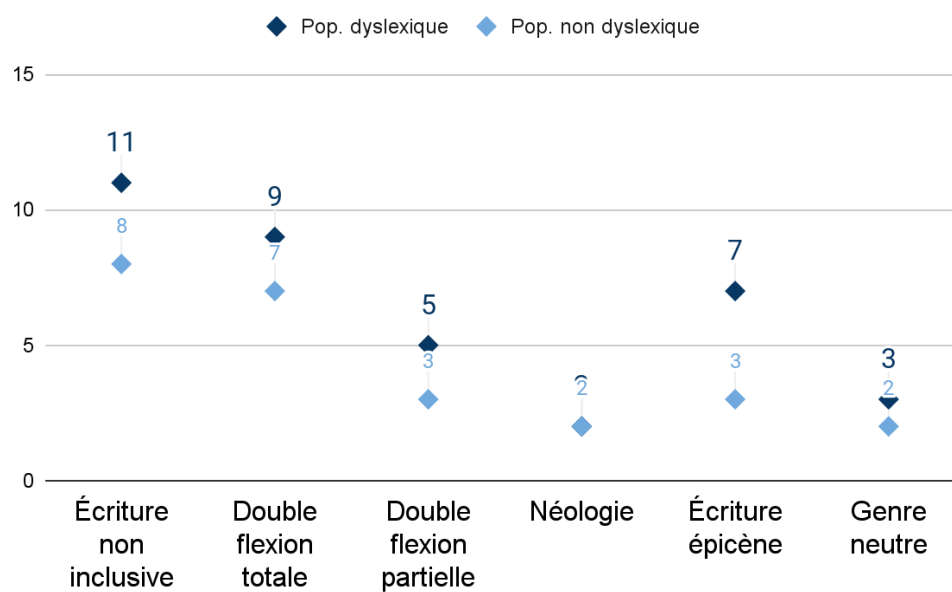
Pour les difficultés **non liées aux écritures inclusives** on obtient ces résultats :

0 - "Je n'ai rencontré aucune difficulté"



(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

9 - "La difficulté ne semble pas liée à l'écriture inclusive"



(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

L'écriture épïcène obtient le plus haut pourcentage de la difficulté 8, tandis que l'écriture non inclusive obtient le plus haut pourcentage de la difficulté 9. Les difficultés éprouvées pour ce premier extrait (écriture non inclusive) sont liées comme expliqué ci-dessus à l'ordre d'apparition des extraits dans l'enquête ainsi qu'au conte choisi comme support d'étude (voir partie 3) e) Réflexivité).

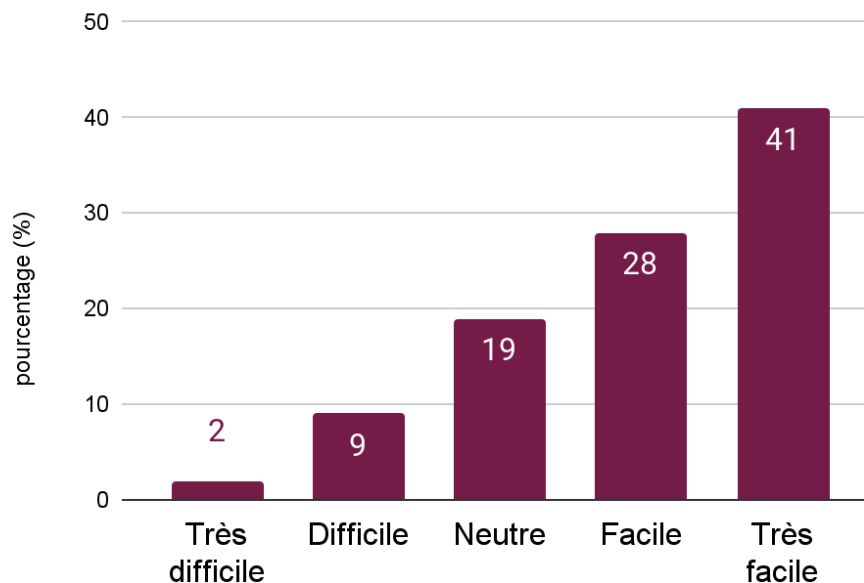
On remarque que globalement chaque forme d'écriture inclusive entraîne des difficultés spécifiques directement issues des structures linguistiques de ces formes. La néologie est une forme qui entraîne plusieurs types de difficultés à la fois. Le genre neutre entraîne plus spécifiquement des difficultés locales. La double flexion partielle entraîne des difficultés liées au point médian et donc à la prononciation.

III. Comparaison entre les différentes formes et leurs particularités

Les formes d'écriture inclusive seront présentées une à une dans cette partie avec les avantages et inconvénients qu'elles présentent, classées par niveau d'accessibilité décroissant. Ces informations proviennent de l'analyse des commentaires effectués par les personnes dyslexiques ayant répondu à l'enquête.

1. Écriture épïcène

Compréhension globale



Graphique 4.4 : Répartition des réponses pour la compréhension globale, écriture épïcène
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

En effet, les personnes interrogées trouvent l'écriture épïcène plus lisible, facile et fluide que les autres formes d'écriture inclusive. Beaucoup de personnes disent la privilégier au quotidien.

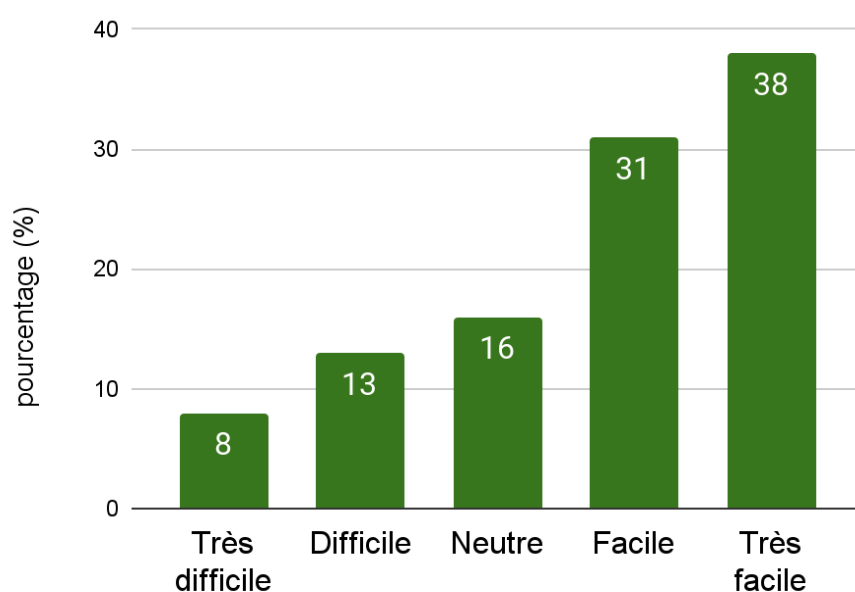
Cependant la lecture paraît souvent alourdie par la répétition du terme "personne", ce qui crée une confusion et un manque de distinction entre les différents membres d'une histoire (notamment dans le cadre d'un récit). Une personne interrogée spécifie que cela empêche de ressentir de l'empathie pour les personnages.

Certains individus déplorent la perte de richesse linguistique et l'aspect "impersonnel" de cette forme d'écriture inclusive. Quelqu'un a relevé qu'on associe inconsciemment le neutre au masculin. Une autre personne s'est demandée s'il s'agissait d'écriture inclusive. En effet les termes utilisés sont pour la plupart connus, ce sont simplement des termes neutres et non genrés.

Enfin une personne interrogée explique qu'elle doit se concentrer et ressent de la fatigue lors de la lecture de certaines formulations épiciènes "alambiquées et complexes" (comme par exemple "personne en imposture").

2. Écriture non inclusive

Compréhension globale

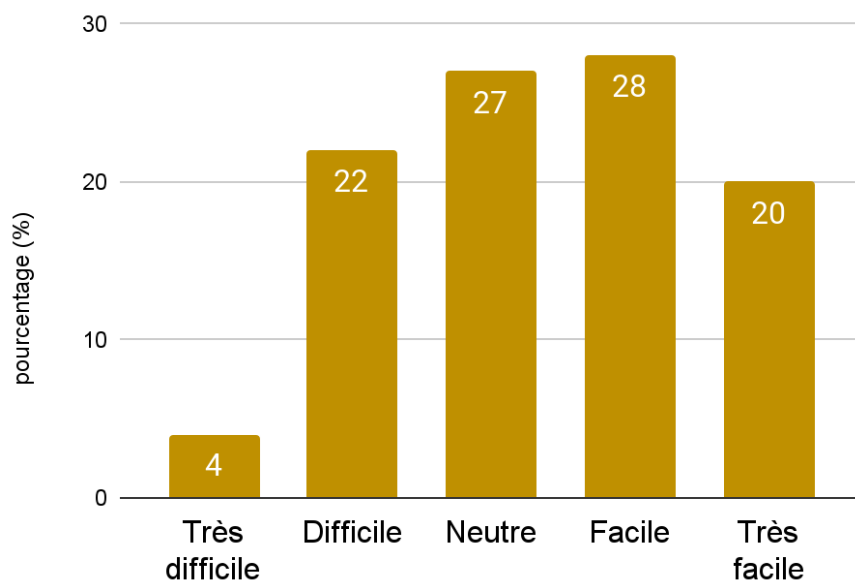


Graphique 4.5 : Répartition des réponses pour la compréhension globale, écriture non inclusive
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

La difficulté rencontrée par les personnes dyslexiques est liée aux choix des mots qui sont pour certains peu usuels, ainsi que certaines tournures de phrase peu habituelles ("passer ses soldats en revue", "tout son argent pour ses vêtements"...). D'autres difficultés d'accessibilité sont liées à la typographie utilisée (difficulté à discerner certaines lettres) et le manque d'espace interligne. La ponctuation (virgule notamment), la répétition ("lorsque", "elle") et la longueur des phrases sont aussi des freins à la compréhension du texte chez les personnes dyslexiques. On en conclut que même sans écriture inclusive un texte peut présenter diverses difficultés d'accessibilité aux personnes dyslexiques.

3. Double flexion totale

Compréhension globale



Graphique 4.6 : Répartition des réponses pour la compréhension globale, double flexion totale
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Les phrases sont jugées longues et lourdes avec la double flexion totale, qui est la difficulté majeure puisque cela fatigue à la lecture.

Cela est lié aux répétitions des mots fléchis au féminin et au masculin. Selon certaines personnes, les mots dont le radical est identique dans les deux genres (bandit/bandite, tisserand/tisserande) sont plus simples à lire car le mot est déjà déchiffré. Selon d'autres personnes, la proximité visuelle de ces termes induit une confusion qui donne l'impression de lire deux fois le même mot.

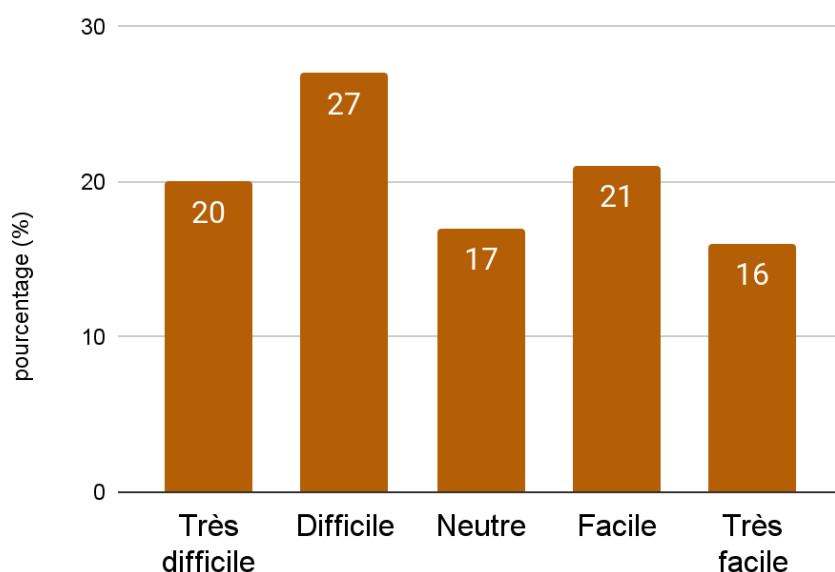
“Il et elle” est jugé plus difficile à comprendre que “bandit et bandite” par exemple, surtout que cette forme mélange le singulier et le pluriel (“il et elle prétendirent”).

Certains mots sont difficiles à comprendre car inconnus et peu usuels : bandite, tisserande (nb : ces mots sont issus de la féminisation des métiers). Cela ralentit la lecture en la rendant moins fluide.

Certaines personnes pensent qu'avec l'habitude la lecture sera plus aisée.

4. Double flexion partielle

Compréhension globale



Graphique 4.7 : Répartition des réponses pour la compréhension globale, double flexion partielle
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

De façon générale, le point médian ralentit la lecture pour certaines personnes peu habituées ce qui entraîne une perte de sens du texte lu. Les personnes précisent qu’avec l’habitude, la compréhension et la lecture sont facilitées.

Le point médian peut perturber l’œil en “coupant” le mot et donc la lecture et le rythme. Certaines personnes pensent que le “es” après un point médian (servant-es) correspond à la 2e personne du singulier du verbe être (tu es). Pour d’autres, le point médian s’apparente à de la ponctuation comme le point final “.”. Le point médian ne permet plus la reconnaissance visuelle des mots pour certaines personnes.

Certaines personnes jugent la double flexion partielle plus lisible et fluide que la double flexion totale, car elle permet de ne plus faire d’aller-retour dans le texte. Cependant beaucoup de dyslexiques ayant répondu précisent qu’iels ne savent pas prononcer les termes avec le point médian à voix haute.

Le terme “iels” divise : il est autant jugé lisible/compréhensible que illisible/incompréhensible par les personnes interrogées. En effet, les sonorités de “il”

et “elle” sont proches, ce qui posent problème chez certaines personnes et chez d’autres non. “iel” est souvent jugé incompréhensible par les personnes qui ne connaissent pas ce terme.

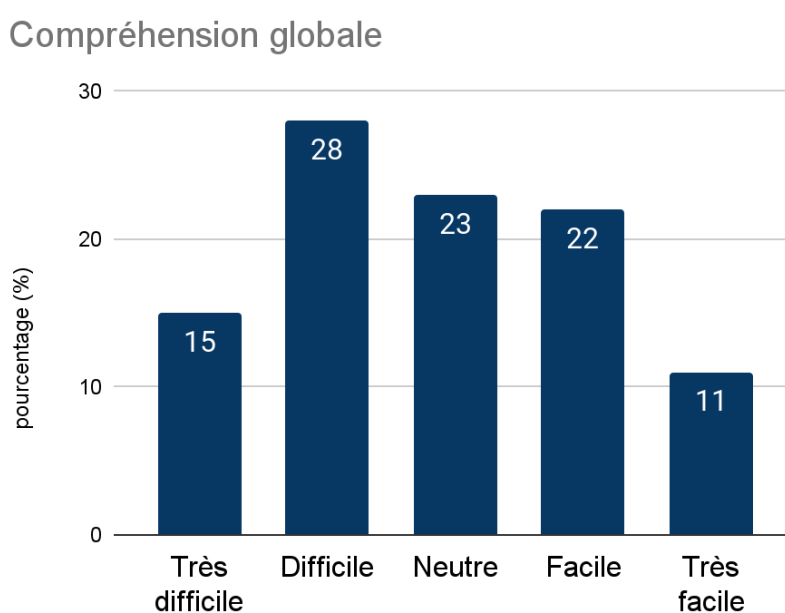
Certains mots ont été jugés plus difficiles que d’autres : naïf·ves (proximité du “f” et du “v”), iels (i majuscule confondu avec le l minuscule), la liaison entre “mais” et “iels”.

La compréhension de cette forme d’écriture inclusive est jugée plus facile sur des textes courts et simples (dans le cadre de mails par exemple) plutôt que pour des récits.

Pour certaines personnes, la terminaison après le point médian est lu soit au masculin, soit au féminin, soit une alternance des deux (par exemple pour le termes “sot·tes”, certaines personnes le lisent “sots” et d’autres “sottes”).

Certaines personnes jugent que la double flexion partielle est plus facile à lire qu’à utiliser et pratiquer à l’écrit. Lorsque les personnes connaissent l’histoire, elles peuvent compenser leur difficulté de compréhension à la rencontre des formes inclusives inconnues.

5. Genre neutre



Graphique 4.8 : Répartition des réponses pour la compréhension globale, genre neutre

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

La première conclusion tirée de ces commentaires sur le genre neutre est que cette forme d'écriture inclusive est nouvelle pour quasiment toutes les personnes interrogées, qui ne l'avaient jamais rencontrée auparavant et pour qui il s'agit d'une découverte.

Cela entraîne souvent une incompréhension de la terminaison neutre en "z", qui est également jugée difficile à prononcer. Une personne pensait qu'"adroiz" était un nom propre, d'autres non pas réussi à comprendre le sens de ce terme. Certaines réponses indiquent cependant que cette terminaison est comprise, et une fois elle a été lue comme une lettre muette.

Dans beaucoup de cas, les mots fléchis au genre neutre, considérés comme nouveaux, sont jugés difficiles lors de la première occurrence notamment parce que leur sens n'est pas toujours évident ("adroiz filouz"). Certaines personnes ont cru avoir à faire à des fautes d'orthographe. Le pronom "als" a également largement été jugé difficile à la lecture et à la compréhension. À l'inverse, le pronom "an" (pour "an enfant") a été jugé plus facile. Une fois, "an" a été lu comme "un" et "als" comme "ils".

Une personne a en effet notifié que parfois inconsciemment le genre masculin remplace le genre neutre.

De façon générale, les commentaires montrent que la difficulté est liée principalement à la méconnaissance de cette forme d'écriture inclusive. Les personnes pensent en majorité qu'avec l'habitude il leur sera plus aisé de comprendre et de lire le genre neutre ("***je pourrais m'y faire avec de l'entraînement***" ou encore "***Je n'avais jamais été confronté à ce genre d'écriture alors j'ai un dû mal mais avec de l'entraînement cela ne me semble pas compliqué***").

Quelques personnes ont comparé le genre neutre avec le vieux français, une langue étrangère ou du français avec un "accent prononcé". Elles précisent que le sens du texte est alors altéré lors de la première rencontre avec de nouveaux mots. Cependant elles

précisent aussi que le mécanisme et la façon dont est construite cette écriture sont rapidement et facilement intégrées. L'extrait a été jugé globalement lisible.

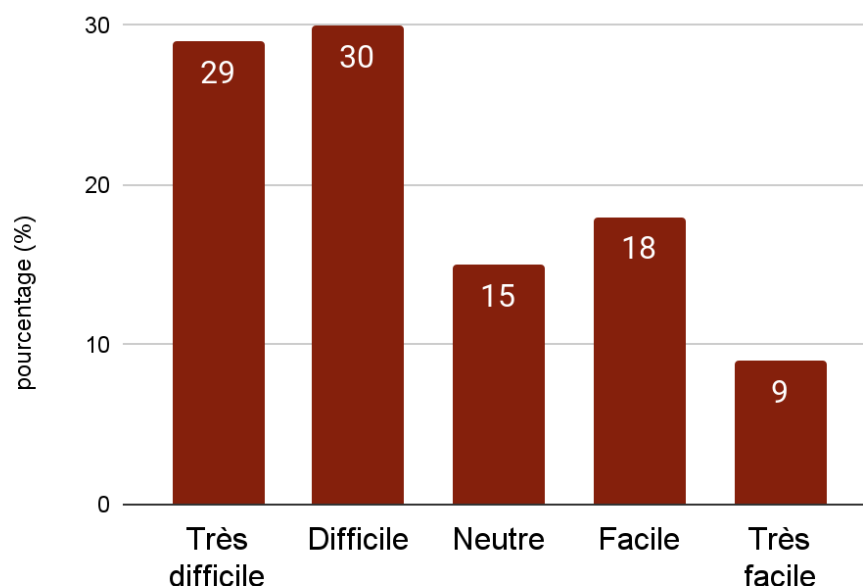
Deux personnes ont éprouvé de la difficulté sur ce texte suite à la lecture des autres extraits de l'enquête, elles étaient fatiguées suite à une concentration accrue.

Environ dix personnes trouvent le genre neutre plus facile à lire et à comprendre que qu'autres formes d'écriture inclusive car il n'entraîne pas le rallongement des mots avec un nombre élevé de syllabes proches.

6. Néologie

Pour la néologie, le plus difficile dans la compréhension est la lecture de certains mots nouveaux et inconnus tel que “maon”, “vieilleux”, “celleux”, “imposteureuses” ou encore “ellui”, qui sont généralement assez longs et sont qualifiés de “mots mélangés/fusionnés”. Pour certain-es, “maon” a été pris pour le nom du ministre dans l'histoire.

Compréhension globale



Graphique 4.9 : Répartition des réponses pour la compréhension globale, néologie

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Le rythme de la lecture est alors ralenti, cela demande beaucoup d'effort et de concentration qui fatigue les personnes dyslexiques (surtout lors de la lecture d'un récit).

Les personnes interrogées spécifient qu'avec un temps d'adaptation et l'habitude, la compréhension et la lecture sont plus aisées. En effet, cela permet de pallier la difficulté de reconnaissance visuelle ou sonore des néologismes. Certaines personnes dyslexiques écrivent grâce au "par coeur", ce qui devient plus difficile dans ce cas et pose parfois des difficultés à conceptualiser les mots.

Le sens des phrases est parfois perdu, notamment sur les marques du pluriel ou du singulier. Une personne interrogée explique que la néologie semble plus facile pour parler de plusieurs personnes plutôt que d'une seule.

Dans d'autres cas, le sens est déduit et ce qui est jugé plus difficile est la lecture en elle-même, parfois qualifiée d'illisible.

Certaines personnes comparent la néologie à une nouvelle langue, à du vieux français et qu'il faut alors créer de nouveaux réflexes de reconnaissance. Une personne a comparé cela à l'apprentissage des noms de famille.

La néologie est parfois aussi jugée plus facile que les formes d'écriture comme les doubles flexions car la graphie ne change pas en fonction du genre et la prononciation peut s'avérer plus simple, donc la lecture plus fluide. Certaines personnes relèvent quand même certaines prononciation difficiles, comme "toustes" qui est devenu "toutes" ou encore "celleux" qui est devenu "celeu".

Une personne précise que le mélange entre double flexion partielle et néologie est compliqué en termes de compréhension.

Une autre personne explique que la néologie induit un trouble dans le genre des personnages du texte lu :

“ Comme la lecture du précédent a été difficile, il a pris le parti de lire au masculin en premier lieu, il a donc identifié le ministre comme masculin. Il a ensuite relu au féminin et n'a pas été gêné d'identifier le ministre au féminin à la deuxième lecture.”

Pour **revenir au sommaire**, cliquez-ici : [Sommaire](#).

5) Différenciation des groupes sociaux

Cette partie présente les résultats obtenus suite à l'analyse des réponses portant principalement sur les individus ayant participé à l'enquête.

I. Analyse des correspondances multiples

L'analyse des correspondances multiples (ACM) est une technique descriptive visant à résumer l'information contenue dans un grand nombre de variables afin de faciliter l'interprétation des corrélations existantes entre ces différentes variables.

Elle permet d'aboutir à des cartes de représentation sur lesquelles on peut observer les proximités entre les catégories des variables qualitatives. J'ai réalisé cette analyse statistique des correspondances multiples sur le logiciel RStudio grâce au package FactoMineR.

Différents termes sont à définir avant l'analyse des résultats obtenus.

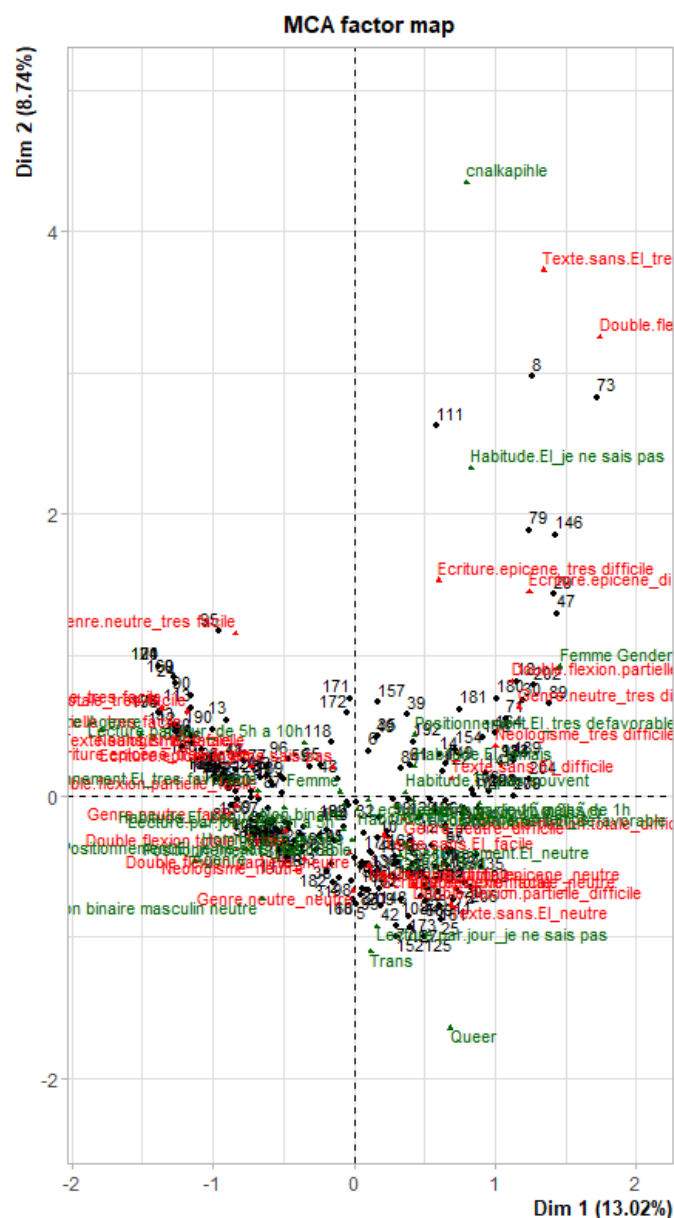
- **Individu** : correspond à une personne dyslexique ayant répondu à l'enquête. L'ensemble des individus est donc l'échantillon de la population dyslexique, il correspond à 209 individus.
- **Variable** : c'est une caractéristique pouvant prendre plusieurs des valeurs d'un ensemble d'observations possible auquel une qualité peut-être appliquée. Dans cette analyse, les variables sont par exemple : genre, positionnement sur les EI, le niveau de compréhension de l'écriture épïcène, le niveau de compréhension du genre neutre... Elles sont toutes qualitatives.
- **Modalité** : c'est la valeur prise par une variable statistique qu'elle soit qualitative ou quantitative. Les modalités correspondent donc à l'ensemble des valeurs possibles. Dans cette analyse, les modalités sont par exemple : femme, non-binaire, néologie très difficile, double flexion totale facile...

- **Modalité qualitative supplémentaire** : ce sont les modalités qui apportent de l'information sur les caractéristiques qualitatives des individus. Elles sont dites supplémentaires car elles ne sont pas directement étudiées. Dans cette analyse ce sont : femme, habitude aux EI jamais, positionnement sur les EI très favorable, temps de lecture moins de 1h...

L'ACM permet de représenter en simultané les individus et les modalités sur un plan en deux dimensions. Ces dimensions sont créées à partir du jeu de données et correspondent à la projection dans le plan la plus optimale possible. Nous nous intéresserons dans cette étude seulement à l'analyse des résultats par observation graphique et non à l'analyse des dimensions.

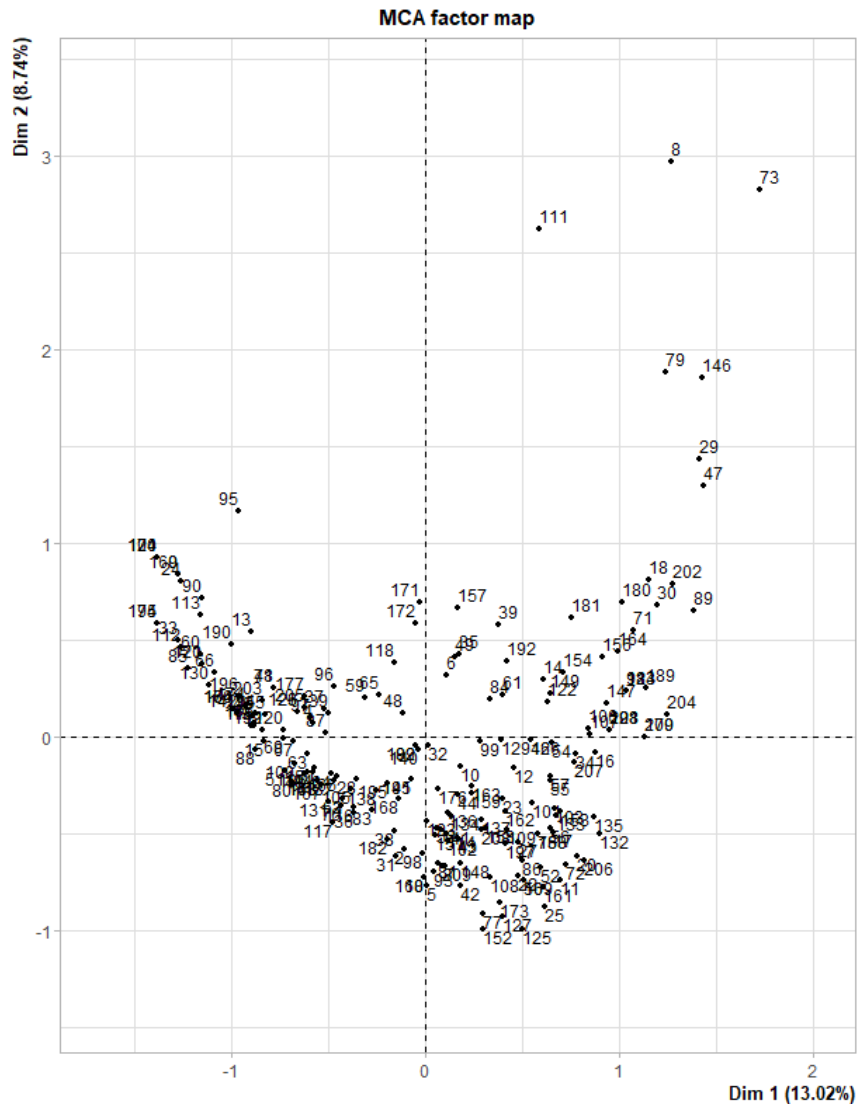
Si l'on observe l'ensemble des données dans le plan, on obtient le graphique ci-dessous. Les individus sont représentés par un point noir avec un numéro (correspondant à l'identification de l'individu), les modalités sont représentées en rouge avec des labels et les modalités qualitatives supplémentaires en vert avec des labels.

Cette représentation de tous les individus et de toutes les modalités des variables est peu lisible mais l'on observe déjà certaines proximités entre les données.



Graphique 5.1 : Projection du résumé de l'ACM
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

La représentation de tous les individus permet de repérer des proximités sur le plan qui correspondent à une proximité des profils de réponses des individus. Cela permet notamment l'identification de regroupements correspondant à des profils types (ou groupes sociaux).



Graphique 5.2 : Projection des individus
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Cette projection permet également de repérer les individus extrêmes ou très particuliers, comme ceux en haut à droite du plan : 8, 73, 111 ou encore 146, et 79. J'ai décidé de poursuivre l'analyse des correspondances multiples sans ces individus, étant peu intéressants à étudier et à garder dans cette analyse.

Si l'on regarde leurs réponses, ce sont des trolls ou des personnes ayant répondu "très difficile" à chaque question sur la compréhension des écritures inclusives.

Sur le graphique, on n'observe pas de regroupement franc mais certains individus semblent être plus proches que d'autres et parfois même confondus sur le plan.

On peut alors procéder à deux regroupements comme ceci :

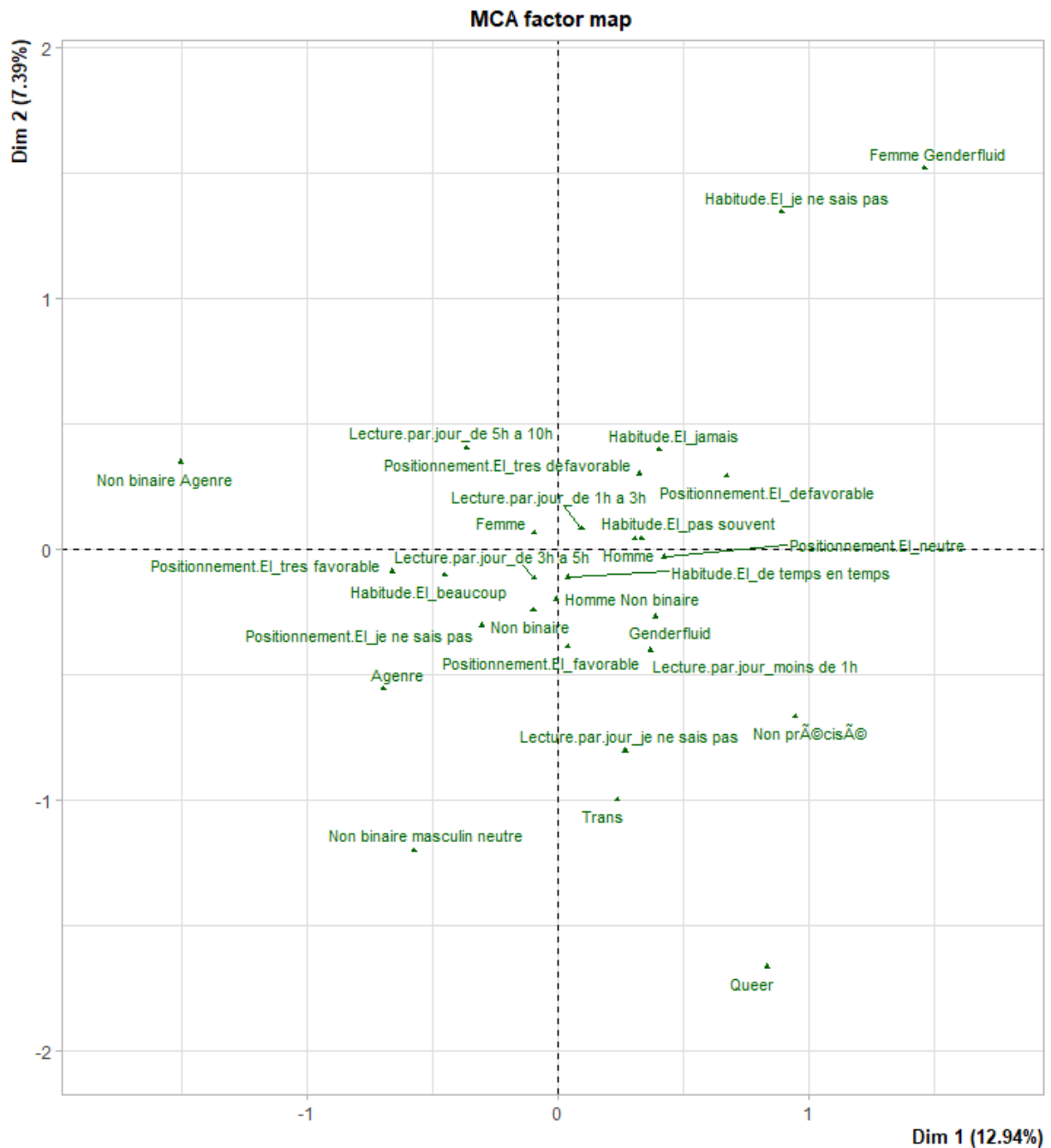


Graphique 5.3 : Regroupements des individus
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Les individus non regroupés plus en haut à gauche semblent être moins proches et ne peuvent donc pas constituer de groupe, cependant il est intéressant d'observer les modalités qu'ils partagent.

On peut représenter dans le plan uniquement les modalités, uniquement les modalités supplémentaires ou les deux en simultan .

Comme pr cedemment, une proximit  dans le plan indique que les modalités sont proches, qu'il existe une association forte entre elles. Les modalités sont globalement toutes proches sur les plans et il n'existe pas de forte distinction ou regroupement entre elles, mais nous pouvons tout de m me observer quelques associations.



Graphique 5.4 : Projection des modalités qualitatives supplémentaires
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Ce graphique nous indique que les modalités “Habitude aux EI jamais”, “Habitude aux EI pas souvent”, “Positionnement sur les EI défavorable”, “Positionnement sur les EI très défavorable”, “Lecture par jour de 1h à 3h” et “genre homme” sont proches et associées (positionnés en haut à droite sur le graphique).

D’une autre part, les modalités “Positionnement sur les EI très favorable”, “Positionnement sur les EI favorable”, “Habitue aux EI beaucoup”, “genre non-binaire”, “agenre” et sont également proches et associées (positionnés en bas à gauche sur le graphique).



Graphique 5.5 : Projection des modalités qualitatives
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

On observe qu'on peut effectuer un regroupement entre les modalités similaires à celui des individus. À gauche et plutôt en haut on observe que les compréhensions sont jugées "facile" et "très facile" pour toutes les formes d'écritures inclusives. L'écriture épïcène est plus au centre car elle est partagée par plus d'individus, tandis que la néologie, la double flexion partielle et le genre neutre sont plus en haut car moins partagés par les individus.

Plus en bas à droite sont proches les modalités "Double flexion partielle neutre", "Double flexion partielle difficile", "Double flexion totale neutre", "Néologie difficile", "Écriture épïcène facile", "Écriture épïcène neutre", "Texte sans EI difficile", "Genre neutre neutre". Les modalités associées expriment que les compréhensions des écritures inclusives sont pour ce regroupement plus variables et changeantes entre les différentes formes.

Enfin en haut à gauche on observe, à l'inverse des modalités en haut à droite, que les compréhensions sont jugées "difficile" et "très difficile" pour toutes les formes d'écritures inclusives.

On observe aussi trois modalités projetées loin des autres, c'est à dire plutôt extrêmes, peu répondues par les individus : "texte sans EI très difficile", "double flexion totale très difficile" et "écriture épïcène très difficile". Cela indique que ces trois formes d'écritures inclusives sont jugées très rarement très difficiles, résultat tout à fait logique par rapport aux hypothèses et résultats de l'enquête.

La projection de toutes les modalités permet d'associer les vertes aux rouges, c'est-à-dire les modalités supplémentaires aux modalités non supplémentaires.



Graphique 5.6 : Projection des modalités qualitatives et des modalités qualitatives supplémentaires
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Ainsi on observe aisément et à partir des observations effectuées sur les graphiques précédents que certaines modalités (donc variables) sont associées, corrélées. On peut donc conclure :

1. La compréhension est jugée “facile” ou “très facile” pour toutes les formes d’écritures inclusives lorsque les individus possèdent des caractéristiques comme un positionnement très favorable ou favorable aux écritures inclusives, une forte habitude à ces écritures et une lecture de 5h à 10h par jour. Les genres associés de ces individus sont non-binaire, féminin et agendre.
2. La compréhension des écritures est plus variable et aléatoire en fonction des formes pour les individus possédant les caractéristiques comme un positionnement neutre ou favorable, un lecture de moins de 1h par jour et une habitude aux écritures inclusives “de temps en temps”. Les genres associés à ces individus sont homme non-binaire, genderfluid et transgenre.
3. La compréhension est jugée “difficile” ou “très difficile” pour toutes les formes d’écritures inclusives lorsque les individus possèdent des caractéristiques comme un positionnement très défavorable ou défavorable aux écritures inclusives, une faible voire inexistante habitude à ces écritures et une lecture de 1h à 3h par jour. Le genre associé de ces individus est masculin.
4. Les variables “**Positionnement sur les EI**” et “**Habitude**” sont **corrélées à la compréhension des écritures inclusives** par les individus. Les variables “**Genre**” et “**Lecture par jour**” sont **également corrélées**, en moindre mesure, à la compréhension des écritures inclusives.

II. Diversité intra sociale des réponses

Pour compléter l'analyse statistique, j'ai réalisé une étude sur la différenciation des groupes sociaux à partir des commentaires des personnes dyslexiques sur les extraits de l'enquête. En regroupant les commentaires ayant des caractéristiques et idées principales communes, j'ai observé les profils (ou groupes sociaux) des individus du regroupement.

- **Double flexion partielle**

Le pronom "iels" divise : il est autant jugé lisible/compréhensible que illisible/incompréhensible par les personnes interrogées. En effet, les sonorités de "il" et "elle" sont proches, ce qui peut poser problème ou non en fonction des personnes. En regroupant les répondant·es pour qui ce terme est accessible et les répondant·es pour qui il ne l'est pas, on obtient ce résultat : deux regroupements de profils très hétérogènes.



Graphique 5.7 : Regroupement des individus en fonction de la difficulté de “iels”

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

- Néologie

Bien que la néologie est jugée la moins accessible et correspond au niveau de difficulté le plus élevé, certaines personnes trouvent cette forme plus logique, plus facile à prononcer (notamment par rapport au point médian) et parfois plus simple car la graphie ne change pas en fonction du genre exprimé. On observe un clivage dans les réponses sur le fait qu'il s'agisse de la forme la plus difficile ou non. J'ai donc identifié les profils des répondant·es à partir de ces deux regroupements de commentaires.

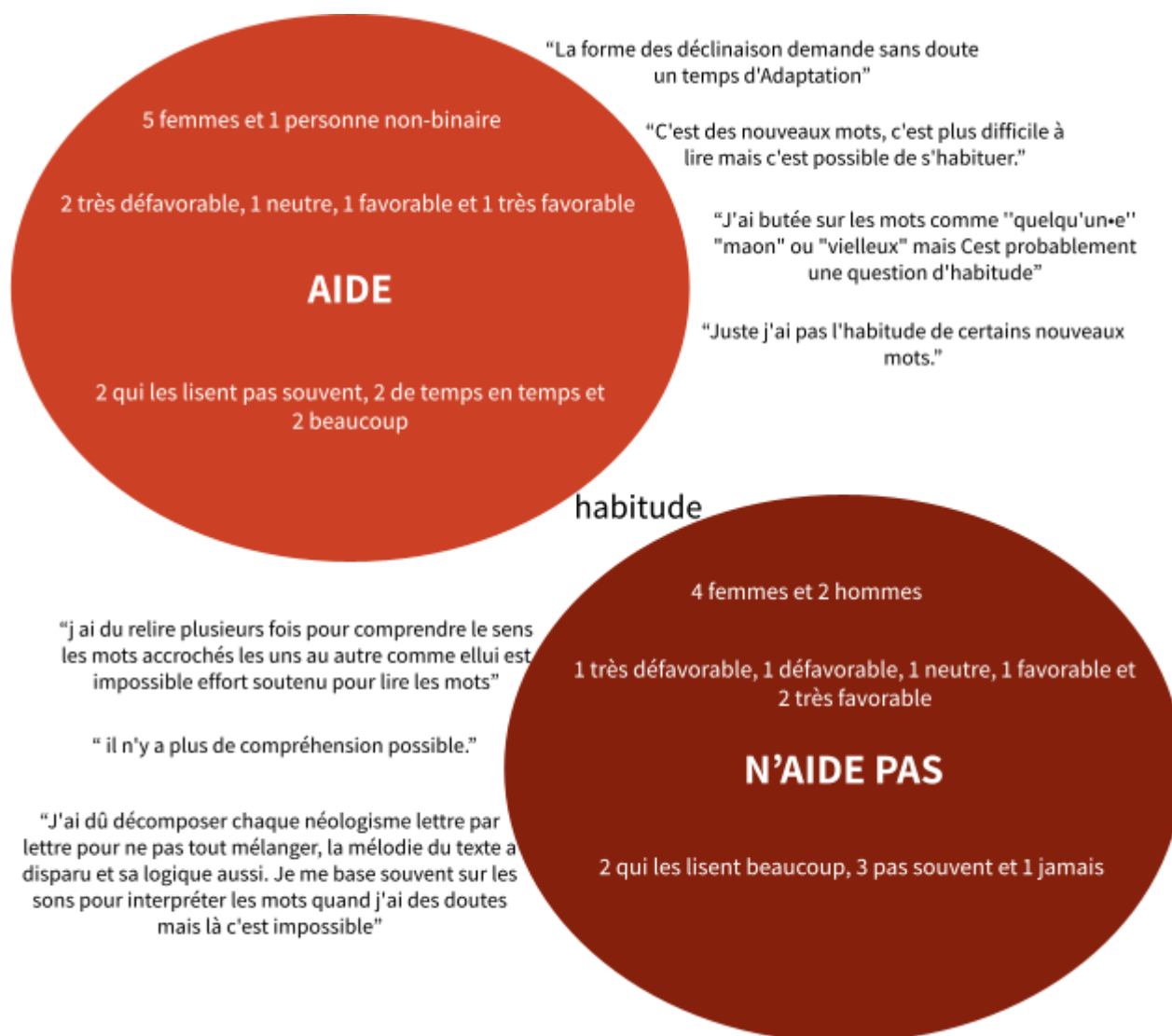


Graphique 5.8 : Regroupement des individus en fonction de la difficulté de la néologie

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

On obtient à nouveau des profils assez hétérogènes dans chacun des deux regroupements, bien que les répondant·es pour qui la néologie n'est pas la forme la plus difficile partagent plus souvent des caractéristiques comme un positionnement en faveur des EI et une habitude élevée aux EI.

J'ai trouvé intéressant de procéder à un regroupement sur un autre aspect clivant de la néologie : les répondant·es qui pensent que l'habitude ou un temps d'adaptation est nécessaire pour que cette forme leur soit plus accessible.



Graphique 5.8 : Regroupement des individus en fonction de l'avis sur l'habitude

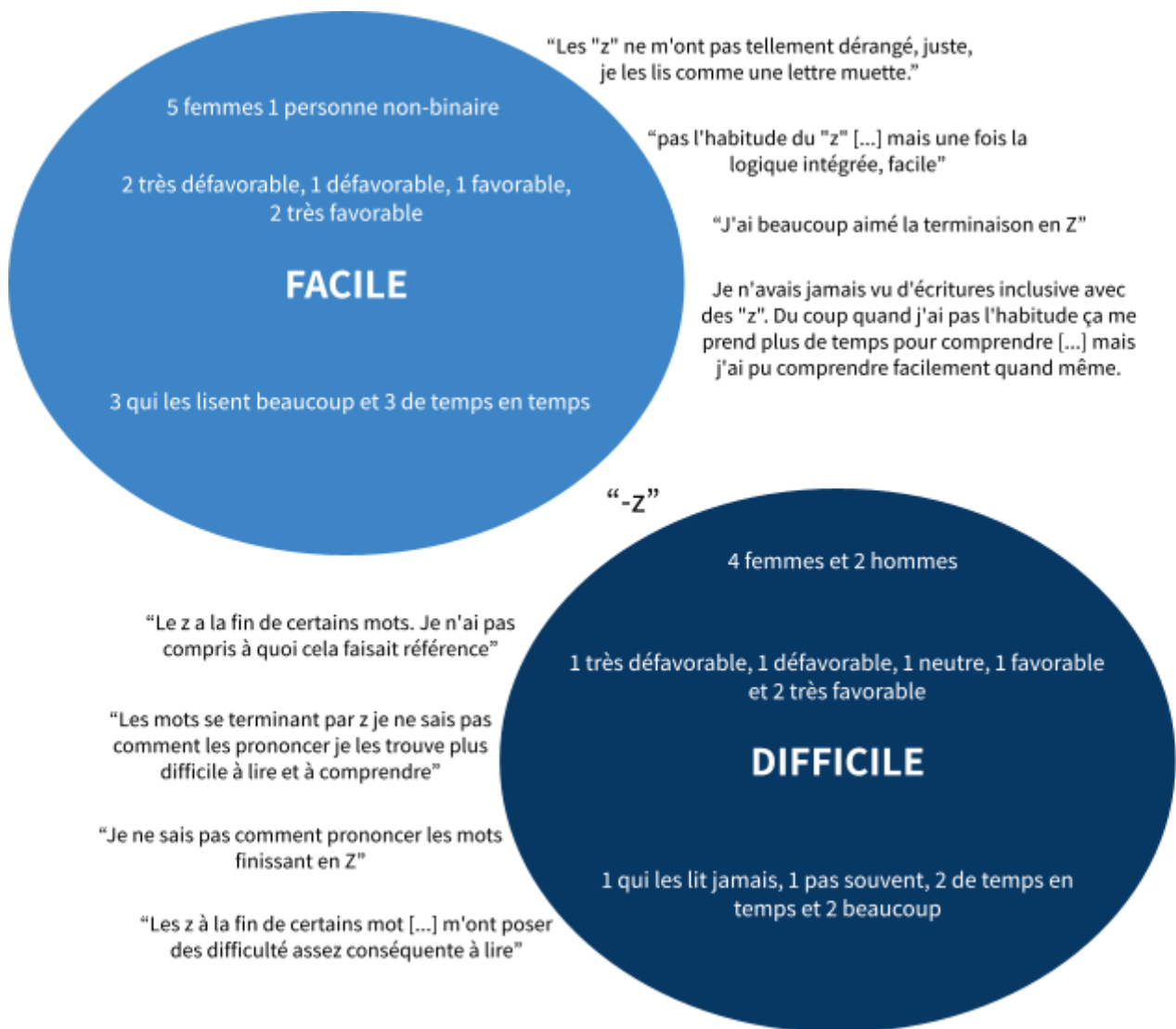
(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

On observe une plus forte hétérogénéité des profils dans chaque regroupement.

- **Genre neutre**

Le genre neutre est pour la grande majorité des répondant·es une forme d'écriture inclusive nouvelle et inconnue. Cela entraîne souvent une incompréhension de la terminaison neutre en “z”, qui est également jugée difficile à prononcer. Certaines réponses indiquent cependant que cette terminaison est comprise, voire logique et

appréciée. L'étude des profils regroupés selon ce clivage nous donne ce résultat très hétérogène à nouveau :

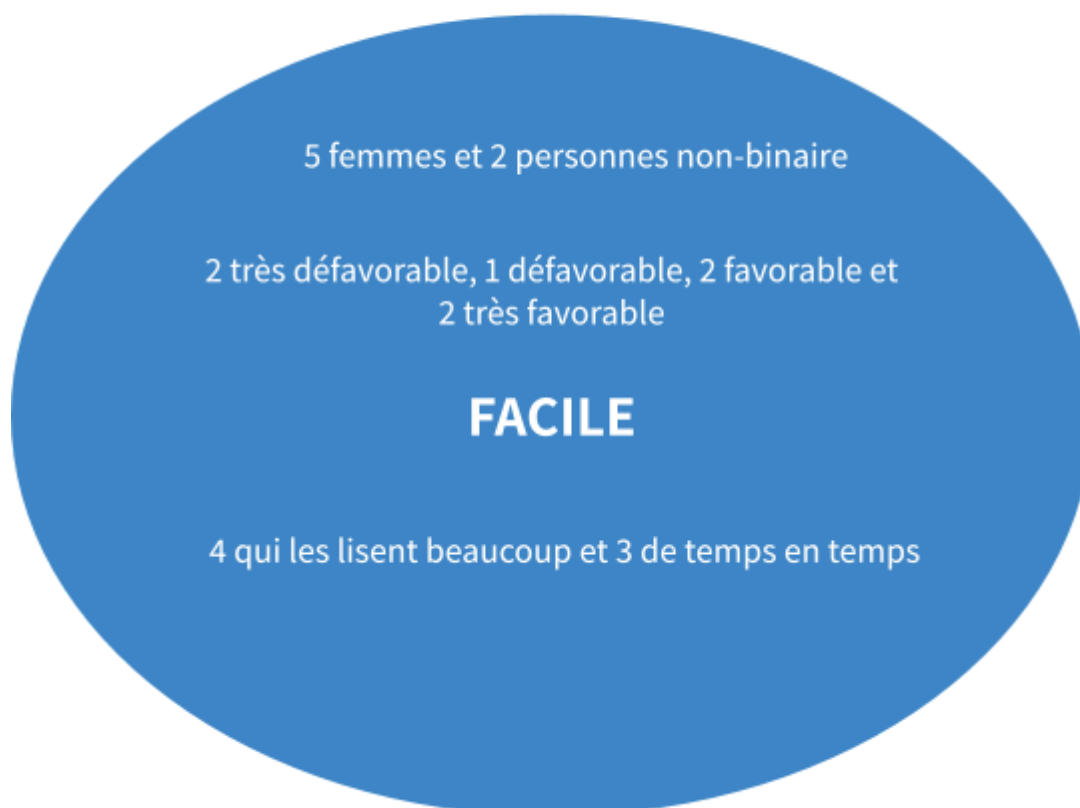


Graphique 5.9 : Regroupement des individus en fonction de la difficulté de la terminaison en z

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Environ dix personnes trouvent le genre neutre plus facile à lire et à comprendre que qu'autres formes d'EI car il n'entraîne pas le rallongement des mots avec un nombre élevé de syllabes proches. Les profils de ces personnes sont très diversifiés et hétérogènes :

genre neutre facile



Graphique 5.10 : Regroupement des individus qui trouvent le genre neutre facile

(Source : *Justine Bulteau, enquête 2021*)

Cette analyse des profils (ou groupes sociaux) des répondant·es, qui partagent les mêmes difficultés ou facilités d'accessibilité aux écritures inclusives, montre leur diversité et leur hétérogénéité au sein de ces réponses communes.

Il existe donc une **disparité à l'intérieur des groupes sociaux, et une non unanimité des réponses en leurs seins**. C'est-à-dire que les individus partageant des positionnements et/ou des habitudes similaires aux écritures inclusives n'éprouvent pas systématiquement les mêmes difficultés ou facilités vis-à-vis de l'accessibilité de celles-ci.

Pour **revenir au sommaire**, cliquez-ici : [Sommaire](#).

6) Conclusion

L'analyse des données quantitatives et qualitatives de l'enquête ont permis d'obtenir des résultats apportant des réponses à la problématique, bien que contingents.

L'enquête a ainsi montré qu'on peut classer les six formes d'écriture choisies selon quatre niveaux d'accessibilité. Cependant, il est important de se questionner sur la pertinence d'une telle classification.

L'analyse quantitative et qualitative a montré que chaque forme d'écriture engendre des difficultés de compréhension et de lisibilité inhérentes à la structure linguistique de celle-ci. La néologie est une forme qui entraîne plusieurs types de difficultés à la fois. Le genre neutre entraîne plus spécifiquement des difficultés locales tandis que la double flexion partielle entraîne des difficultés liées au point médian et donc plus spécifiquement à la prononciation.

L'analyse statistique a montré que l'habitude aux écritures inclusives et le positionnement sur celles-ci d'un individu influence sur l'accessibilité. Plus une personne est favorable aux écritures inclusives et a l'habitude de les lire ou de les entendre, plus elle aura de la facilité à les comprendre et à les lire; et inversement.

Cependant l'analyse de la différenciation des groupes sociaux montre qu'il existe une disparité à l'intérieur des groupes sociaux, et une non unanimité des réponses en leurs seins. C'est-à-dire que les individus partageant des positionnements et/ou des habitudes similaires aux écritures inclusives n'éprouvent pas systématiquement les mêmes difficultés ou facilités vis-à-vis de l'accessibilité de celles-ci.

Le déterminisme ou le relativisme ne peuvent pas expliquer l'accessibilité des écritures inclusives aux personnes dyslexiques. Les résultats et l'analyse montrent que

l'explication se situe entre les deux. Il existe des grandes tendances de l'impact du contexte socio-politique sur l'accessibilité des écritures inclusives qui interfère avec la complexité des contextes personnels. Cela remet en question la pertinence de l'établissement d'une classification d'accessibilité entre les différentes formes d'écriture inclusive et montre le caractère contingent de l'accessibilité aux écritures inclusives. De plus, il est important de rappeler que cette étude montre aussi que la langue écrite française reste fondamentalement inaccessible aux personnes dyslexiques.

Ce travail de recherche marque le point de départ d'une suite de travaux qu'il semble nécessaire de mener afin de nuancer ces premiers résultats. Aussi nécessaire que la prise en compte des facteurs d'accessibilité qu'induit l'utilisation des écritures inclusives. Des recherches participatives pourraient être lancées, incluant dans son processus des personnes dyslexiques ou atteintes d'autres troubles spécifiques de l'apprentissage qui affectent la compréhension du langage en tant que co-chercheuses.

Les futurs travaux pourront prendre en compte certains points à améliorer notamment dans la méthodologie employée, que j'ai notifié tout au long de l'enquête.

Après un certain nombre de commentaires dès le premier extrait de l'enquête, je me suis rendue compte que la taille de la police était trop petite et l'interligne trop faible. N'étant moi-même pas dyslexique, j'ai pris conscience que la mise en page appliquée n'était pas suffisamment lisible pour les personnes dyslexiques et cela entraîne des difficultés de compréhension non liées aux écritures inclusives. Ce sont des points importants à améliorer dans le cadre de cette enquête car cela empêche les personnes interrogées de se concentrer sur la lisibilité et la compréhension des écritures inclusives à cause de difficulté globale de lecture.

Certaines personnes ont également jugé les tournures de phrases peu habituelles et difficiles à comprendre à travers les extraits. Le choix du conte n'était pas optimal car il était peu connu et rédigé dans un vieux français peu usuel, malgré les modifications effectuées sur le texte de base. Un conte plus connu du grand public et rédigé dans un français contemporain et simple aurait été un meilleur choix.

Après l'étude qualitative des commentaires, j'ai remarqué que pour une participation la mention "aide pour rédiger" apparaissait à chaque fois. Il aurait été intéressant d'ajouter la possibilité pour les participant·es de spécifier si iels avaient bénéficié d'une aide pour rédiger le commentaire ou l'ensemble des réponses. Aussi peut-être qu'avec cette possibilité plus de personnes dyslexiques auraient pu répondre à l'enquête.

Pour **revenir au sommaire**, cliquez-ici : [Sommaire](#).

Bibliographie

Alpheratz (2018) : “Un genre neutre pour la langue française”.

Alpheratz (2019) : “Français inclusif : du discours à la langue ?”.

Ashley, F. (2019) : “Les personnes non-binaires en français: une perspective concernée et militante”.

[https://www.florenceashley.com/uploads/1/2/4/4/124439164/ashley_les_personnes_n
on-binaires_en_fran%C3%A7ais_-_une_perspective_concern%C3%A9e_et_militante.p
df](https://www.florenceashley.com/uploads/1/2/4/4/124439164/ashley_les_personnes_non-binaires_en_fran%C3%A7ais_-_une_perspective_concern%C3%A9e_et_militante.pdf)

Batilly, L. (2020) : “Non, les polices « dys » n’aident pas les dyslexiques !” publié le 4 février

www.ortho-n-co.fr/2020/02/recherche-non-les-polices-dys-naident-pas-les-dyslexiques

ByeByeBinary (2021) : ”De la nécessité d’étudier la lisibilité des nouvelles formes typographiques non-binaires (ligatures et glyphes inclusives), les alternatives au point médian et au doublet observés dans les milieux activistes, queer et trans-pédé-bi-gouines” publié le 16 janvier

[https://typo-inclusive.net/emergence-de-nouvelles-formes-typographiques-non-binair
es-ligatures-et-glyphes-inclusives-les-alternatives-au-point-median-et-au-doublet-prin
cipalement-observe-dans-les-milieus-activistes-queer-e/#post-1-footnote-ref-4](https://typo-inclusive.net/emergence-de-nouvelles-formes-typographiques-non-binaires-ligatures-et-glyphes-inclusives-les-alternatives-au-point-median-et-au-doublet-principalement-observe-dans-les-milieus-activistes-queer-e/#post-1-footnote-ref-4)

Duband, V. (2014) : “Lecture : recommandations de base et polices”.

Gygax, P. et Gesto, N. (2007) : “Féminisation et lourdeur de texte”, L'Année psychologique

Inserm (2007) : Expertise collective “Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, Bilan des données scientifiques”.

Mécréantes (2021) : Podcast “Le masculin l’emporte sur le féminin” avec Alpheratz

Nommer, c’est exister : Alpheratz et le troisième genre (2019) : Article publié en ligne sur le site <simonae.fr>.

Pannetier, E. (2016) : Mieux comprendre la dyslexie et autres troubles de l’apprentissage, Éditions Dangles.

Que l’Académie tienne sa langue, pas la nôtre (2017) : Tribune publiée en ligne sur le site <revue-ballast.fr>.

Viennot, E. (2018) : Le Langage inclusif : pourquoi, comment, Editions iXe, Donnemarie-Dontilly.